



NORINVEST  
GROUPE

Rapport Annuel

2018



## Sommaire

### Rapport annuel 2018

- 4 Rapport du Conseil d'administration
- 6 Gouvernement d'entreprise

### Groupe Norinvest

- 18 Bilan consolidé
- 19 Compte de résultat consolidé
- 20 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 21 Etat des capitaux propres consolidés
- 22 Annexe aux comptes consolidés
- 51 Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

### Norinvest Holding SA

- 54 Bilan
- 56 Compte de résultat
- 57 Annexe aux comptes annuels
- 61 Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

## Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2018

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

A la suite de la crise financière de 2008, et afin de tenter d'en atténuer les effets néfastes, de nombreux Etats ont adopté des politiques monétaires accommodantes et initié des plans d'investissement financés par endettement. Dix ans après, les principales économies mondiales tentent désormais d'amorcer un virage destiné à gommer les excès résultant des mesures précitées. Alors que l'inflation a semblé faire son retour en 2018, avec un plus haut vers le mois de juillet, un ralentissement économique global plus fort que prévu est venu infléchir cette tendance haussière, qui constitue pourtant un préalable nécessaire à une normalisation des taux d'intérêts.

De nombreux événements géopolitiques ont également contribué à nourrir un sentiment d'incertitude sur les marchés financiers (guerres commerciales, élections de mi-mandat aux Etats-Unis, Brexit, budget italien, etc.). De nouvelles technologies et l'importance croissante des moyens de communication instantanée ont contribué à induire un climat de volatilité élevée.

Les performances financières de l'année 2018 ont donc été contrastées. De manière générale, les actions américaines ont focalisé une bonne partie de l'attention des investisseurs. Un fléchissement en fin d'année, plus particulièrement en décembre 2018, n'a toutefois pas permis à cette classe d'actifs de défendre les gains affichés en cours d'année. La performance des actions européennes a quant à elle été plus discrète encore. Sur le plan obligataire, les obligations d'entreprises ont sous-performé les obligations d'Etat, qui ont bénéficié d'un regain d'intérêt prononcé au quatrième trimestre. La baisse des prix du pétrole a pesé sur les obligations à haut rendement (« high yield »). La volatilité des devises est quant à elle demeurée globalement modeste, les devises émergentes ayant bénéficié d'un redressement en fin d'année.

### Le Groupe Norinvest en 2018

Norinvest Holding SA (ci-après « NIH ») est focalisée sur la gestion de son unique participation, à savoir Banque Cramer & Cie SA (ci-après la « Banque » ou « BCC »).

2018 a constitué une année de transformation pour BCC. La Banque a en effet poursuivi ses efforts en vue de simplifier et de rationaliser son modèle d'affaires. BCC entend en effet continuer son développement en renforçant sa position concurrentielle dans le domaine du Private Banking.

La cession par la Banque en avril 2018 de 85% de l'entité bancaire qu'elle détenait aux Bahamas, Private Investment Bank Limited, a sans conteste constitué l'événement le plus représentatif à cet égard. Cette transaction a permis à Banque Cramer de se recentrer sur ses activités suisses.

En septembre 2018, la Banque a inauguré son bureau de représentation à Moscou. Cette démarche vise à souligner l'engagement de la Banque envers le marché russe et à faciliter les relations avec la clientèle actuelle et future de la Banque.

En parallèle, la Banque a continué d'adapter son cadre réglementaire. Un accent particulier a ainsi été placé sur la gestion des risques. Suite à la mise en place des mesures nécessaires pour garantir l'Échange Automatique de Renseignements (EAR) et préparer l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les Services Financiers (LSFin), la Banque a également adopté une solution informatique dédiée à la thématique MiFID II.

Diverses mesures ont enfin été mises en œuvre en vue de renforcer la compétitivité de la Banque sur des marchés jugés clés, tels que la Russie, la Pologne, le LATAM, l'Italie et la Suisse.

## Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2018 (suite)

### Les comptes du Groupe NIH (en milliers de francs suisses)

Au 31 décembre 2018, les fonds propres consolidés du Groupe ont progressé pour s'établir à KCHF 75'031 contre KCHF 68'017 à fin 2017.

Le total consolidé des produits cumulés par le Groupe au cours de l'exercice 2018 s'inscrit à KCHF 46'822 contre KCHF 64'284 pour l'année 2017. Cette diminution de l'ordre de 27 % provient principalement de la vente de 85 % et de la sortie du périmètre de consolidation de la participation Private Investment Bank Limited, Nassau (Bahamas), mais également d'une contraction générale de l'ensemble des produits réalisés en Suisse.

Le résultat net consolidé du Groupe pour 2018 est un bénéfice de KCH 4'716, qui comprend un produit extraordinaire lié à la vente de 85 % de la participation Private Investment Limited, Nassau, Bahamas. Un bénéfice de KCHF 1'292 avait été constaté en 2017.

### Les comptes de Norinvest Holding SA (en milliers de francs suisses)

Le résultat net de NIH SA pour 2018 est un bénéfice de KCHF 1'603, à comparer avec une perte de KCHF 441 en 2017.

Le résultat statutaire s'explique essentiellement par des opérations sur propres actions. Les charges de fonctionnement, quant à elles, restent dans la ligne de celles de 2017.

Les membres du Conseil d'administration tiennent enfin à remercier sincèrement les clients et partenaires du Groupe pour la confiance témoignée. Notre gratitude va également à l'ensemble des collaborateurs, ainsi qu'à vous, Mesdames et Messieurs les Actionnaires. Fidélité et patience finiront par être récompensées.

Genève, le 18 avril 2019

Au nom du Conseil d'administration

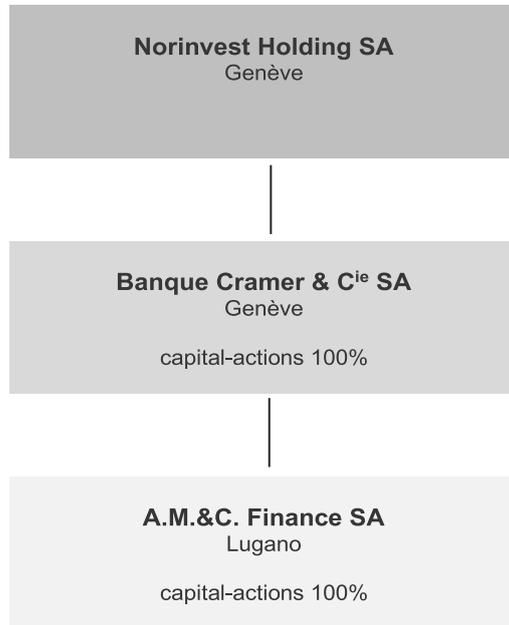


Massimo Esposito Sporrer, Président

## Gouvernement d'entreprise

### 1 Structure du Groupe et actionariat

#### 1.1 Structure du Groupe au 31 décembre 2018



La liste détaillée des sociétés du Groupe figure sous le point 3.6 des comptes consolidés.

#### 1.1.1 Négoce des actions de Norinvest Holding SA

<b>Emetteur</b>	Norinvest Holding SA
<b>Statut juridique</b>	Société anonyme fondée le 10 avril 1984
<b>Instrument</b>	Action nominative d'une valeur nominale de CHF 1 chacune
<b>Négoce</b>	Admission au négoce sur la plateforme OTC-X de la Banque Cantonale Bernoise dès le 28 avril 2017
<b>Dernier prix payé</b>	CHF 2.10 par action (au 20 décembre 2018)
<b>Numéro de valeur</b>	1.359.224
<b>Code ISIN</b>	CH0013592248

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 1.2 Actionnariat de Norinvest Holding SA au 31.12.2018

A la connaissance de la Société, au 31 décembre 2018, les actionnaires détenant plus de 3 % des droits de vote de Norinvest Holding SA sont les suivants :

	<u>31.12.2018</u>
	en %
Valartis AG <sup>1</sup>	25.00
Massimo Esposito-Sporrer	14.75
Jean-Gabriel Arqueros	9.73
MB Primoris Limited <sup>2</sup>	6.34
Davide Savoino	5.89
Cédric Anker	5.00
Immopart financement SA <sup>3</sup>	4.61
IMA Music Foundation	4.28
Pierino Lardi	3.85
Jacqueline Esposito-Sporrer	3.16
Christiane Grandjean-Sporrer	3.16
Actionnaires du Groupe organisé détenant moins de 3 % des droits de vote sur base individuelle au 31.12.2018 <sup>4</sup>	3.12
<b>Total du Groupe organisé d'actionnaires liés par convention d'actionnaires</b>	<b>88.89</b>
Mohammad Reza Ansari	3.62

<sup>1)</sup> M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Fribourg/Suisse, MCG Holding SA, Baar/Suisse et Valartis Group AG, Fribourg/Suisse, 40.26 % du capital de Valartis AG.

<sup>2)</sup> MB Primoris Limited, Stans/Suisse est détenue à 46.67 % par M. Allan J. Myers, membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA.

<sup>3)</sup> Immopart financement SA, Genève/Suisse est détenue à 89.02 % par Timea Holding SA, Pully/Suisse et à 10.98 % par Mme Christiane Grandjean-Sporrer. Timea Holding SA, Pully/Suisse est détenue à 77.33 % par M. Massimo Esposito-Sporrer et à 22.67 % par Mme Jacqueline Esposito-Sporrer.

<sup>4)</sup> Il s'agit de M. Michel Ehrenhold, M. Stephan Keiser, M. Samy Maman, M. Albert Peter, MS Invest SA et Timea Holding SA.

### 1.3 Participations croisées

Au 31 décembre 2018, il n'existe pas de participations croisées entre le Groupe et d'autres sociétés.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 2 Structure du capital

#### 2.1 Capital-actions

Le capital-actions de Norinvest Holding SA s'élève au 31 décembre 2018 à CHF 25'689'000. Il se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune.

#### 2.2 Capital autorisé, conditionnel et options

Au 31 décembre 2018, la Société ne possède aucun capital autorisé, aucun capital conditionnel (le dernier capital conditionnel de la Société a expiré le 31 mars 2015) et n'a émis aucune option en faveur de tiers (y compris les collaborateurs du Groupe).

#### 2.3 Modifications du capital (exercices 2016, 2017 et 2018)

Pas de modifications en 2016, 2017 et 2018.

#### 2.4 Actions

La Société a émis un total de 25'689'000 actions nominatives ordinaires.

#### 2.5 Bons de jouissance

La Société n'a pas émis de bons de jouissance.

#### 2.6 Restrictions au transfert et inscription des « nomines »

Les dispositions concernant le transfert des actions nominatives sont indiquées à l'article 7 des Statuts de Norinvest Holding SA. Ces derniers peuvent être consultés au siège de la Société ; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société : [www.norinvest.ch](http://www.norinvest.ch), sous rubrique « Groupe NIH ».

##### 2.6.1 Restrictions au transfert

Le Conseil d'administration peut refuser l'inscription au registre des actions si l'acquéreur n'a pas expressément déclaré qu'il reprenait les actions en son propre nom et pour son propre compte.

Si les actions ont été acquises par succession, partage successoral, en vertu du régime matrimonial ou dans une procédure d'exécution forcée, l'acquéreur ne peut pas être refusé comme actionnaire.

##### 2.6.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Il n'y a pas eu d'octroi de dérogations pendant l'exercice.

##### 2.6.3 Inscriptions des « nomines »

Un actionnaire est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où il déclare expressément avoir acquis les actions en son propre nom et pour son propre compte.

##### 2.6.4 Privilèges statutaires et restrictions de transférabilité

Les restrictions au transfert peuvent être levées par l'Assemblée générale aux conditions des Statuts.

#### 2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'y a pas d'emprunts convertibles ni d'options au 31 décembre 2018.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 3 Conseil d'administration

#### 3.1 Membres du Conseil d'administration

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales consolidées ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans ses filiales, pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB).

#### Nom, année de naissance et nationalité

#### Parcours professionnel et formation

**Massimo Esposito**  
1946, Suisse

**Membre fondateur en 1984 et actionnaire de référence, M. Esposito est Président de Norinvest Holding SA.**

En 1989, M. Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & Cie SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, M. Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008. Norinvest Holding SA a été cotée à la SIX Swiss Exchange jusqu'au 27 avril 2017.

**Marco J. Netzer**  
1955, Suisse

**Membre du Conseil d'administration depuis 2006, M. Netzer a été nommé Vice-président le 16 mars 2009.**

**Il est également membre du Comité de Rémunération.**

Licencié en droit et titulaire de l'autorisation d'exercer l'activité de « fiduciaire commercialiste », M. Netzer a une grande expérience dans les domaines de la banque et de la finance. Il a occupé pendant 14 ans de nombreux postes importants à l'UBS tant en Suisse qu'à Hong-Kong où ses fonctions l'ont conduit à prendre la responsabilité du Private Banking et de l'Asset Management pour toute la zone Asie-Pacifique. Il a rejoint la Banca del Gottardo en 1998 où il occupait le poste de CEO de tout le groupe. Entre autres mandats, il siège en qualité de Président au Conseil de Fondation de la Zürich Anlagestiftung, dont il préside aussi le Comité d'Investissement. En 2006, il a pris la Présidence du Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA, jusqu'au 26 avril 2018 date à laquelle il a été nommé Président d'Honneur, et contribue activement à son développement. M. Netzer a par ailleurs été nommé fin 2007 par le Conseil Fédéral Président du Conseil d'administration des Fonds de compensation AVS/AI/APG, fonction qu'il a exercée jusqu'au 31 décembre 2015. Il a été aussi membre du Conseil d'administration de l'Association Suisse des Banquiers, membre du Comité de direction de l'Association de Banques Suisses de Gestion et membre du parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, jusqu'en 2018.

**Jean-Gabriel Arqueros**  
1957, France

**Membre du Conseil d'administration de Norinvest Holding SA depuis le 11 juin 2018.**

Diplômé en droit et titulaire d'un DESS de Défense de l'Université de Nice, Jean-Gabriel Arqueros a effectué une carrière de plus de 35 ans dans le secteur bancaire, tout d'abord à Paris auprès du Crédit Chimique, de la BIAO et de Thomson CSF Finance, ensuite à Genève à la Banque Cantonale et à la Compagnie Bancaire. Nommé en 2005 Global Market Manager de la Société Générale Private Banking, responsable du marché russe et des pays ex-CIS. En 2013, il participe à la création d'une société de gestion de fortune à Genève Dôme Capital Partners pour laquelle il agit aujourd'hui en qualité de consultant principal. Il est membre du Conseil d'administration de Jetstone à Londres et de Ilim Timber Europe SA. Principal actionnaire et directeur de Frontier Group Limited, une société de trust à Dubaï, il est également président du Conseil Scientifique de l'Observatoire Franco-russe auprès de la chambre de commerce de Moscou.

**Allan J. Myers**  
1947, Australie

**Membre du Conseil d'administration depuis 2007 et actionnaire via la société MB Primoris Ltd, Stans qu'il détient à hauteur de 46.67 %.**

Docteur en droit, Me Myers a été nommé avocat au Barreau en 1971 et pratique en qualité d'avocat en Australie depuis 1975. En 1985, il a également été admis pour pratiquer en Papouasie Nouvelle Guinée et a été appelé à plaider à la Barre en Angleterre en 1987. Me Myers a également été admis pour pratiquer en Nouvelle-Zélande en 2012. Il se charge principalement d'affaires de droit commercial (loi des sociétés, fiscalité, anti trust et arbitrage).

**Gustav Stenbolt**  
1957, Norvège

**Membre du Conseil d'administration depuis août 2014. Il est également membre du Comité de Rémunération.**

Lic rer. Pol de l'Université de Fribourg, M. Stenbolt est actuellement Président du Conseil d'administration de Valartis Group AG, société issue de la fusion en 2005 entre MCT Genève et OZ Holding dont il a été fondateur et CEO de 1996 à 2004, ainsi que de 2008 à 2015. M. Stenbolt a également occupé le poste de Président du Comité Exécutif du Conseil d'administration de Jelmoli Holding de 2004 à 2007. Durant la période de 1983 à 1996, il a été CIO de Unifund pour l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est/CIS.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 3.2 Autres activités et groupements d'intérêts au 1<sup>er</sup> janvier 2019

<b>Massimo Esposito</b>	Membre du Conseil d'administration de Banque Cramer & C <sup>ie</sup> SA* Président du Conseil d'administration d'Immoart financement SA Président du Conseil d'administration de SI Chandol SA Président du Conseil d'administration de Timea Holding SA
<b>Marco J. Netzer</b>	Vice-Président du Conseil d'administration de Private Investment Bank Limited, Nassau, Bahamas* Administrateur de Studio Commerciale Bucher & Partner SA Président du Conseil de fondation de Zürich Anlagestiftung et Président du Comité d'investissement Vice-Président du Conseil de fondation du Don National Suisse Président du Conseil de fondation de IMA Music Foundation Vice-Président du Conseil de la Fondazione per l'Orchestra della Svizzera Italiana FOSI Vice-Président du Conseil de la Fondation Lugano Musica Administrateur de Swiss-American Chamber of Commerce-Ticino Chapter
<b>Jean-Gabriel Arqueros</b>	Administrateur de Arase Financial (PTC) Inc. Administrateur de Be4harvest Administrateur de Ilim Timber Europe SA Administrateur de Jetstone Global Allocation Directeur de Frontier Group Limited
<b>Allan J. Myers</b>	Avocat au barreau en Australie, Papouasie Nouvelle Guinée, Nouvelle-Zélande et Angleterre Administrateur de Grupa Zywiec SA Administrateur d'autres sociétés, notamment en Australie
<b>Gustav Stenbolt</b>	Président du Conseil d'administration de ENR Russia Invest SA Président du Conseil d'administration de Valartis Group AG Président du Conseil d'administration de Valartis Advisory Services SA Président du Conseil d'administration de Valartis Immobilier AG Président du Conseil de fondation de Personalvorsorgestiftung der Valartis Group Président du Conseil d'administration du Parking Clé de Rive SA Président du Conseil d'administration de la Société des Carrières SA Président du Conseil d'administration de Tidesea AG Vice-Président du Conseil d'administration de Seiler Hotels Zermatt AG Administrateur de Eastern Property Holdings Ltd Administrateur de Seiler & Partenaires Holding SA Membre du Conseil de Fondation Uni Fribourg

\* dont activités consolidées au sein du Groupe Norinvest.

### 3.3 Élection et durée du mandat

#### 3.3.1 Principes

Le Conseil d'administration est composé statutairement d'un ou plusieurs membres nommés chaque année par l'Assemblée générale, de manière individuelle, pour la période s'écoulant jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire. Les membres sont indéfiniment rééligibles.

#### 3.3.2 Première élection et durée du mandat

Le tableau ci-dessous indique les dates de début et de fin du mandat des membres actuels du Conseil d'administration :

Membres du Conseil d'administration	Année de naissance	Date de la première élection	Échéance du mandat
Massimo Esposito ( <i>Président</i> )	1946	10 avril 1984	23 mai 2019
Marco J. Netzer ( <i>Vice-président</i> )	1955	28 septembre 2006	23 mai 2019
Jean-Gabriel Arqueros	1957	11 juin 2018	23 mai 2019
Allan J. Myers	1947	17 décembre 2007	23 mai 2019
Gustav Stenbolt	1957	21 août 2014	23 mai 2019

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 3.4 Organisation interne

#### 3.4.1 Répartition des tâches

Le Conseil d'administration est présidé par M. Massimo Esposito. Son Vice-président est, depuis le 16 mars 2009, M. Marco J. Netzer, précédemment déjà membre. Les autres membres sont MM. J.-G. Arqueros, A. J. Myers et G. Stenbolt.

Selon les Statuts, le Conseil d'administration peut répartir entre ses membres, pris individuellement ou groupés en comités, la charge de préparer et d'exécuter ses décisions ou de surveiller certaines affaires. Il veille à ce que ses membres soient convenablement informés. La répartition des tâches et des compétences doit être définie dans un Règlement d'organisation.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité de Rémunération. Ce dernier n'a pas de compétences décisionnelles. Il prépare les décisions du Conseil et donne son préavis. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Selon son Règlement d'organisation, le Conseil d'administration de la Société s'appuie en outre sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels de la surveillance des activités du Groupe et de la coordination juridique. Ses tâches et responsabilités principales consistent en la collecte, la consolidation et la préparation du reporting nécessaire à la surveillance exercée par le Conseil d'administration. Il est assisté dans ses tâches par les fonctions compliance, reporting comptabilité et risques des filiales du Groupe auprès desquelles il a libre accès et qui sont tenues de lui rapporter. Les tâches et les responsabilités de cette fonction sont définies dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

#### 3.4.2 Composition, attributions et délimitations des compétences des comités Comité de Rémunération

Ce comité est formé de MM. Gustav Stenbolt (Président), Massimo Esposito et Marco J. Netzer. Il est soumis à des dispositions réglementaires approuvées par le Conseil d'administration et se réunit au moins deux fois par an, lorsque les affaires l'exigent ou à la demande de l'un des membres.

La tâche principale du Comité de Rémunération est de préparer et préavisier les décisions du Conseil d'administration en matière de rémunération et de nomination de ses membres et collaborateurs, ainsi que, le cas échéant, la préparation du rapport de rémunération.

#### 3.4.3 Méthodes de travail du Conseil d'administration et des Comités

Le Conseil d'administration se réunit au minimum quatre fois par année et une fois par trimestre. En 2018, il s'est réuni en séance ordinaire à cinq reprises les 2 mars, 25 avril, 11 juin, 24 septembre et 12 décembre. Une séance extraordinaire a eu lieu le 19 octobre 2018.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix émises par les membres présents, pourvu toutefois que ceux-ci forment la majorité du Conseil. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante. Les décisions du Conseil d'administration peuvent également être prises, à la majorité des voix des membres du Conseil, en la forme d'une approbation donnée par écrit (lettre, télécopie ou courriel) à une proposition, pour autant que la proposition ait été soumise à tous les membres, à moins qu'une discussion ne soit requise par l'un d'entre eux. Toutefois, aucun quorum n'est nécessaire pour procéder aux formalités relatives aux augmentations du capital-actions, à la libération ultérieure du capital-actions ou à l'émission de bons de participation. Il est tenu un procès-verbal des délibérations et des décisions du Conseil d'administration, même lorsqu'une seule personne est chargée de l'administration. Celui-ci est signé par le Président de la séance et le secrétaire désigné par le Président ; il doit mentionner les membres présents.

Les comités du Conseil d'administration se réunissent dans le cadre nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches. Le Comité de Rémunération s'est réuni les 2 mars et 12 décembre 2018.

Les membres du Conseil d'administration reçoivent les procès-verbaux des comités. Les présidents des comités informent lors des séances du Conseil d'administration des points importants traités en comité et répondent aux questions éventuelles des membres du Conseil.

Les filiales du Groupe disposent chacune de leurs propres organes et de leurs propres comités. Les directions des filiales respectives sont en charge des aspects opérationnels, alors que la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique sont assurées par le Secrétariat général du Groupe. Les risques et la fonction de compliance sont gérés au niveau des filiales selon des procédures et règlements applicables à chacune des entités.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 3.5 Compétences

Les compétences du Conseil d'administration sont basées sur le Code des obligations et les articles des Statuts de Norinvest Holding SA le concernant. Il exerce la haute direction de la Société et du Groupe, notamment en arrêtant la politique générale et la stratégie du Groupe, et établit les instructions nécessaires. Il exerce également la haute surveillance des activités du Groupe.

Le Conseil d'administration fixe l'organisation et définit les compétences à l'aide de son Règlement d'organisation. Il examine les rapports annuels du réviseur externe. Il établit les rapports, comptes et autres documents et propositions destinés à l'Assemblée générale et adopte les plans de développements stratégiques et d'investissements.

Le Conseil d'administration peut prendre des décisions sur toutes les affaires qui ne sont pas attribuées à l'Assemblée générale par la loi ou les Statuts. Il gère les affaires de la Société dans la mesure où il n'en a pas délégué la gestion.

Selon l'article 27 des Statuts de Norinvest Holding SA, ses attributions intransmissibles et inaliénables sont les suivantes :

- exercer la haute direction de la Société et établir les instructions nécessaires ;
- fixer l'organisation ;
- fixer les principes de la comptabilité et du contrôle financier ainsi que le plan financier pour autant que celui-ci soit nécessaire à la gestion de la Société ;
- nommer et révoquer les personnes chargées de la gestion et de la représentation ;
- exercer la haute surveillance sur les personnes chargées de la gestion pour s'assurer notamment qu'elles observent la loi, les statuts, les règlements et les instructions données ;
- établir le rapport de gestion, préparer l'Assemblée générale et exécuter ses décisions ;
- informer le juge en cas de surendettement ;
- décider de l'appel ultérieur d'apports relatifs aux actions non entièrement libérées et modifier les statuts en conséquence ;
- constater les augmentations de capital et modifier les statuts en conséquence ;
- vérifier, le cas échéant, que l'organe de révision est au bénéfice de l'agrément requis selon la loi fédérale du 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision pour procéder au contrôle prévu par la loi.

Il a en outre les attributions suivantes :

- gérer les affaires qui lui sont réservées conformément au règlement d'organisation ;
- faire des propositions pour l'emploi du bénéfice résultant du bilan ;
- déterminer le jour de la clôture annuelle.

Le Conseil d'administration instaure, maintient, surveille et valide régulièrement l'adéquation du système de contrôle interne (ci-après « SCI »).

Les Statuts ainsi que les règlements de Norinvest Holding SA cités peuvent être consultés au siège de la Société. La version électronique des Statuts est accessible sur le site internet de la Société [www.norinvest.ch](http://www.norinvest.ch), sous rubrique « Groupe NIH ».

### 3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe

Le Conseil d'administration exerce sa surveillance et son contrôle sur le Groupe au travers du Management Information System (ci-après « MIS ») préparé par le Secrétariat général et s'appuie en outre sur les rapports de l'organe de révision.

Compte tenu que la Société n'a pas d'activité propre à l'exception de la détention de participations, son SCI repose sur celui développé au niveau des filiales en ce qui concerne la gestion opérationnelle de ces dernières et sur un SCI Groupe approprié. Le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA décrit son organisation, ainsi que les responsabilités et tâches de ses organes. Il prescrit que la gestion des risques et la fonction compliance s'effectuent au niveau de chaque filiale.

Les principes de politique des risques du Groupe ainsi que les risques sous-jacents sont traduits dans les filiales en fonction de leurs activités et sont gérés à leur niveau. Sa principale filiale Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA (ci-après « la Banque ») dispose de prescriptions en matière de définition, gestion et surveillance des risques et de niveau de compétences pour l'autorisation des opérations en fonction de leur niveau de risques. La Banque est dotée d'un contrôle des risques qui, dans le cadre de sa mission, dispose d'un droit illimité à l'information, à son accès et à sa consultation. Le contrôle des risques est intégré dans l'organisation globale de la Banque, mais indépendant de ses activités opérationnelles génératrices de revenus. Ses ressources et ses compétences sont adaptées à la taille de la Banque, à la complexité de son activité et de son organisation ainsi qu'à son profil de risque. Le système de rémunération des collaborateurs du contrôle des risques ne comprend pas d'éléments susceptibles de générer des conflits d'intérêts ; en particulier la rémunération ne dépend pas du résultat de produits ou transactions spécifiques.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard du Groupe (suite)

La Direction générale de la Banque désigne en son sein un Risk Officer responsable de la fonction de contrôle des risques. Les tâches, les responsabilités et l'obligation de rapporter incombant à la fonction de contrôle des risques sont fixées dans des directives internes approuvées par le Conseil d'administration de la Banque. Le responsable du contrôle des risques informe par écrit le Conseil d'administration et la Direction générale de la Banque de son évaluation des risques et sur son activité. Un rapport trimestriel en matière de risques est remis au Conseil d'administration de la Banque.

Le reporting des risques de compliance et de réputation du Groupe sont consolidés par le Comité compliance de la Banque qui accomplit cette tâche dans le respect de sa réglementation spécifique. Le Comité Compliance rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement du Comité Compliance. Une fois par trimestre, il rédige un rapport d'activité qui fait partie du rapport trimestriel de la Direction générale de la Banque au Conseil d'administration. L'information est remontée au Conseil d'administration de Norinvest Holding SA dans le cadre de la surveillance des activités du Groupe.

#### 3.6.1 Secrétariat général Groupe

Le Secrétariat général du Groupe est chargé d'effectuer certains travaux en lien avec la consolidation financière, la surveillance des activités du Groupe et la coordination juridique du Groupe. Son activité et son fonctionnement sont définis dans le Règlement d'organisation de Norinvest Holding SA.

Les risques du Groupe sont gérés au niveau des filiales, selon les procédures et règlements applicables à chacune des entités.

#### 3.6.2 Révision interne

La Révision interne Groupe est déléguée à la Banque qui a mandaté la société PricewaterhouseCoopers SA.

La Révision interne rapporte aux instances supérieures conformément au Règlement de la Révision interne de la Banque. Au moins une fois par an, la Révision interne rédige un rapport écrit sur les résultats essentiels des audits effectués au niveau des filiales actives du Groupe Norinvest et sur ses principales activités pendant la période et le soumet, avec les conclusions qui en découlent, au Conseil d'administration et à la direction de la Banque, au Comité d'audit de la Banque, ainsi qu'à la société d'audit externe.

## 4 Direction générale

Norinvest Holding SA, qui a notamment comme but la détention de participations, ne dispose pas d'une direction générale. Chaque filiale dispose de sa propre direction générale.

Le Conseil d'administration de la Société s'appuie sur le Secrétariat général du Groupe pour les aspects opérationnels liés à la surveillance, à la consolidation financière et à la coordination juridique. Le Secrétariat général du Groupe n'exerce aucune fonction dirigeante au sein du Groupe.

## 5 Rémunérations, participations et prêts

Le système de rémunération actuellement en vigueur au sein du Groupe Norinvest vise notamment à promouvoir le développement des compétences et du professionnalisme des collaborateurs ainsi que la performance individuelle et collective.

### Conseil d'administration

La rémunération fixe du Conseil d'administration se constitue d'honoraires versés en espèces. Seul son président bénéficie d'un salaire annuel fixe versé en espèces. Les membres du Conseil d'administration peuvent recevoir des titres de participation, des droits de conversion, des droits d'option ou d'autres instruments financiers à titre de rémunération, ainsi que des prestations de prévoyance allant au-delà des obligations légales. La Société peut octroyer des prêts ou crédits aux membres du Conseil d'administration aux conditions du marché.

Pour 2018, la rémunération des membres du Conseil, sauf son président, est laissée à la libre appréciation du Conseil d'administration in corpore en fonction du temps qu'il consacre à l'administration du Groupe, sur préavis du Comité de Rémunération. Pour le président, la rémunération est décidée librement par le Conseil d'administration, hors la présence de son président, sur proposition de son vice-président.

Le système de rémunération des membres du Conseil d'administration est revu périodiquement par le Comité de Rémunération qui transmet au Conseil d'administration des propositions pour le budget de rémunération.

## 6 Droit de participation des actionnaires

Selon l'article 18 des Statuts de Norinvest Holding SA, chaque action donne droit à une voix.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 6.1 Limitation et représentation des droits de vote

#### 6.1.1 Clauses statutaires sur les limitations des droits de vote

Les limitations des droits de vote sont indiquées aux articles 7 et 8 des Statuts de Norinvest Holding SA (voir chiffre 2.6 ci-dessus).

Lors de l'Assemblée générale des actionnaires appelés à se prononcer sur une éventuelle suppression de toute clause relative aux restrictions de transfert d'actions nominatives, les décisions y relatives seront prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, chaque action donnant droit à une voix, cela conformément aux règles applicables à toute décision de l'Assemblée générale.

#### 6.1.2 Octroi de dérogations pendant l'exercice

Au cours de l'exercice 2018, aucune dérogation aux limitations susmentionnées n'a été octroyée.

Les règles concernant la participation à l'Assemblée générale sont définies à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA, dont les éléments principaux figurent ci-dessous.

### 6.2 Quorum statutaire

Les clauses concernant le quorum sont indiquées à l'article 17 des Statuts de Norinvest Holding SA, selon lequel l'Assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actions représentées.

Ses décisions sont prises à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées ; en cas de deuxième tour, la majorité relative sera déterminante.

Au moins deux tiers des voix attribuées aux actions représentées et la majorité absolue des valeurs nominales représentée est nécessaire pour les décisions indiquées à l'article 19 des Statuts de Norinvest Holding SA. Toute décision relative à la fusion, la scission ou la transformation de la société sera prise en conformité avec les dispositions de la loi sur la fusion.

### 6.3 Convocation de l'Assemblée générale

Les règles statutaires pour la convocation de l'Assemblée générale renvoient au texte légal (article 13 des Statuts).

### 6.4 Inscription à l'ordre du jour

Selon l'article 13 des Statuts de Norinvest Holding SA, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble le dixième au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'Assemblée générale. En outre les actionnaires dont les actions totalisent une valeur nominale d'un million de francs, peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions. « Si le Conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants » (art. 699 al. 4 CO).

Les Statuts peuvent être consultés au siège de la Société ; leur version électronique est accessible sur le site internet de la Société ([www.norinvest.ch](http://www.norinvest.ch)), sous la rubrique « Groupe NIH ».

## 7 Organe de révision

### 7.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

La durée du mandat de l'organe de révision est d'une année. Le mandat en cours a été octroyé à l'organe de révision lors de la dernière Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2018. Depuis 2007, l'organe de révision des comptes consolidés est KPMG SA. En accord avec les directives sur l'indépendance, le réviseur responsable du mandat fait l'objet d'une rotation tous les sept ans. Le réviseur responsable, depuis le début de l'exercice 2015 est M. Nicolas Moser, qui agit en qualité de réviseur responsable.

### 7.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision de KPMG SA pour l'exercice 2018 se montent à CHF 647'982 incluant les services liés à l'audit des états financiers de l'intégralité du Groupe, les audits et prises de position réglementaires à l'attention de la FINMA ainsi que les autres audits prévus par la loi.

### 7.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires additionnels facturés par KPMG SA pour l'exercice 2018 se montent à CHF 57'841 et concernent les services légaux et les prestations fiscales de l'intégralité du Groupe.

### 7.4 Instruments d'information sur la révision externe

Chaque membre du Conseil d'administration reçoit un exemplaire des rapports émis par l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'informe régulièrement de l'activité de l'organe de révision externe au cours de l'exercice.

## Gouvernement d'entreprise (suite)

### 8 Politique d'information

Chaque année, Norinvest Holding SA informe ses actionnaires et le public par le biais du Rapport annuel et de Comptes intermédiaires au 30 juin, disponibles en version imprimée au siège de la Société.

Des communiqués de presse sont diffusés aux principaux médias électroniques, ainsi qu'aux principaux acteurs de la presse suisse :

- en tout temps, lorsqu'il s'agit d'annonces événementielles ;
- fin avril, concernant le résultat de l'exercice précédent ;
- fin juillet, concernant le résultat au 30 juin.

Le Rapport annuel, les Comptes intermédiaires, ainsi que les communiqués de presse sont accessibles en version électronique sur le site internet de la Société ([www.norinvest.ch](http://www.norinvest.ch)), respectivement sous les rubriques « Chiffres » et « Investisseurs »

### Calendrier d'entreprise

(accessible sous [www.norinvest.ch](http://www.norinvest.ch), rubrique « Investisseurs »)

30.04.2019	Mise en ligne du Rapport annuel 2018
30.04.2019	Date de clôture du Registre des actions en vue de l'Assemblée générale ordinaire
23.05.2019	Assemblée générale ordinaire
31.07.2019	Mise en ligne des Résultats intermédiaires 2019 (au 30 juin 2019)

### Contact

Norinvest Holding SA	Tél. +41 (0)58 218 60 80
Avenue de Miremont 20	Fax +41 (0)58 218 60 88
Case postale 315	<a href="mailto:info@norinvest.ch">info@norinvest.ch</a>
CH - 1211 Genève 12	<a href="http://www.norinvest.ch">www.norinvest.ch</a>
Suisse	





**Bilan consolidé**

(en milliers de francs suisses)

	Annexe	31.12.2018 KCHF	31.12.2017 KCHF
<b>Actifs</b>			
Liquidités		177'023	364'451
Créances sur les banques	3.9	107'411	159'874
Créances sur la clientèle	3.1	171'311	737'370
Créances hypothécaires	3.1	174'436	179'035
Opérations de négoce	3.2, 3.9	16'843	39'382
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	2'923	22'755
Immobilisations financières	3.4	58'425	111'468
Comptes de régularisation		8'688	6'278
Participations non consolidées	3.5, 3.6	2'563	-
Immobilisations corporelles	3.7	23'681	18'030
Valeurs immatérielles	3.7	750	-
Autres actifs	3.8	1'776	2'349
<b>Total des actifs</b>		<b>745'830</b>	<b>1'640'992</b>
Total des créances subordonnées		-	8
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>		-	-
	Annexe	31.12.2018 KCHF	31.12.2017 KCHF
<b>Passifs</b>			
Engagements envers les banques		101'015	16'220
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		540'740	1'497'908
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	5'798	35'212
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.11	4'980	8'478
Obligations de caisse		-	260
Comptes de régularisation		10'343	10'421
Autres passifs	3.8	3'067	1'779
Provisions	3.12	4'856	2'697
Réserves pour risques bancaires généraux	3.12	-	200
Capital social		25'689	25'689
Réserve issue du capital		75'965	72'976
Réserve issue du bénéfice		-29'838	-31'130
Réserve de change		-	-1'010
Propres parts du capital	3.14	-1'501	-
Bénéfice consolidé		4'716	1'292
<b>Total des passifs</b>		<b>745'830</b>	<b>1'640'992</b>
Total des engagements subordonnés		6'500	12'051
<i>dont avec obligation de conversion et / ou abandon de créance</i>		-	-
<b>Opérations bilan</b>			
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	7'056	11'543
Engagements irrévocables	3.1	11'820	30'990

**Compte de résultat consolidé**

(en milliers de francs suisses)

	Annexe	31.12.2018 KCHF	31.12.2017 KCHF
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	5'507	9'476
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		342	1'144
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		461	720
Charges d'intérêts	5.2	612	-598
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>6'922</b>	<b>10'742</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance	3.12	-112	-197
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>6'810</b>	<b>10'545</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		27'094	36'341
Produit des commissions sur les opérations de crédit		483	347
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3'141	5'679
Charges de commissions		-5'123	-7'298
<b>Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>25'595</b>	<b>35'069</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	5.1	<b>15'216</b>	<b>18'605</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		62	193
Résultat des immeubles		-16	-36
Autres produits ordinaires		1	198
Autres charges ordinaires		-846	-290
<b>Sous-total Autres résultats ordinaires</b>		<b>-799</b>	<b>65</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	5.3	-32'023	-36'822
Autres charges d'exploitation	5.4	-15'310	-21'595
<b>Sous-total Charges d'exploitation</b>		<b>-47'333</b>	<b>-58'417</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	3.5, 3.7	-2'938	-2'491
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.12, 5.5	-3'599	-2'799
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-7'048</b>	<b>577</b>
Produits extraordinaires	5.5	12'069	401
Charges extraordinaires	5.5	-32	-40
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	200	800
Impôts	5.8	-473	-446
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>4'716</b>	<b>1'292</b>

**Tableau des flux de trésorerie consolidés**

(en milliers de francs suisses)

	2018		2017	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice consolidé	4'716	-	1'292	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	-	200	-	800
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	2'938	-	2'491	-
Variation de change sur immobilisations corporelles	-	-	163	-
Provisions et autres corrections de valeur	2'159	-	726	-
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes	112	-	197	-
Délimitations actives	-	1'837	3'480	-
Délimitations passives	1'210	-	-	5'484
<b>Total</b>	<b>11'135</b>	<b>2'037</b>	<b>8'349</b>	<b>6'284</b>
<b>Flux de fonds net du résultat opérationnel</b>	<b>9'098</b>	<b>-</b>	<b>2'065</b>	<b>-</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
Réserve de change	1'010	-	-	883
Modification des propres titres de participation	1'488	-	3'088	-
<b>Total</b>	<b>2'498</b>	<b>-</b>	<b>3'088</b>	<b>883</b>
<b>Flux de fonds net des transactions relatives aux capitaux propres</b>	<b>2'498</b>	<b>-</b>	<b>2'205</b>	<b>-</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>				
Participations	-	2'563	-	-
Immeubles	-	5'651	-	287
Autres immobilisations corporelles	-	2'938	-	1'613
Valeurs immatérielles	-	750	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>11'902</b>	<b>-</b>	<b>1'900</b>
<b>Flux de fonds net des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles</b>	<b>-</b>	<b>11'902</b>	<b>-</b>	<b>1'900</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire</b>				
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	-	185'756	-	107'873
Obligations de caisse	-	-	-	560
Créances sur la clientèle	160'174	-	117'007	-
Créances hypothécaires	17'192	-	9'901	-
Immobilisations financières	37'898	-	-	53'420
<b>Opérations à moyen et long terme (plus de 1 an)</b>	<b>215'264</b>	<b>185'756</b>	<b>126'908</b>	<b>161'853</b>

**Tableau des flux de trésorerie consolidés (suite)**

(en milliers de francs suisses)

	2018		2017	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Engagements envers les banques	84'795	-	1'246	-
Engagements résultant de dépôts de la clientèle	-	771'412	147'918	-
Obligations de caisse	-	260	205	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	29'414	7'142	-
Créances sur les banques	52'463	-	3'803	-
Créances sur la clientèle	405'764	-	-	243'524
Créances hypothécaires	-	12'584	-	8'012
Opérations de négoce	22'539	-	27'661	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	19'832	-	-	816
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	3'498	7'996	-
Immobilisations financières	15'145	-	40'235	-
<b>Opérations à court terme</b>	<b>600'538</b>	<b>817'168</b>	<b>236'206</b>	<b>252'352</b>
<b>Total</b>	<b>815'802</b>	<b>1'002'924</b>	<b>363'114</b>	<b>414'205</b>
<b>Flux de fonds net de l'activité bancaire</b>	<b>-</b>	<b>187'122</b>	<b>-</b>	<b>51'091</b>
<b>Liquidités</b>	<b>187'428</b>	<b>-</b>	<b>48'721</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>199'024</b>	<b>199'024</b>	<b>52'991</b>	<b>52'991</b>

**Etat des capitaux propres consolidés**

(en milliers de francs suisses)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital	Bénéfice consolidé / perte consolidée	Total
Capitaux propres au 1 <sup>er</sup> janvier 2018	25'689	72'976	-31'130	200	-1'010	-	1'292	68'017
Transfert à la réserve issue du bénéfice	-	-	1'292	-	-	-	-1'292	-
Acquisition de propres parts au capital	-	-	-	-	-	-6'088	-	-6'088
Aliénation de propres parts au capital (à la valeur d'acquisition)	-	-	-	-	-	4'587	-	4'587
Bénéfice résultant de l'aliénation de propres parts au capital	-	2'989	-	-	-	-	-	2'989
Différences de change	-	-	-	-	1'010	-	-	1'010
Prélèvements aux réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-200	-	-	-	-200
Résultat consolidé au 31 décembre 2018	-	-	-	-	-	-	4'716	4'716
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2018</b>	<b>25'689</b>	<b>75'965</b>	<b>-29'838</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-1'501</b>	<b>4'716</b>	<b>75'031</b>

## Annexe aux comptes consolidés

### 1 Raison sociale, forme juridique et siège

Norinvest Holding SA, société anonyme de droit suisse, a été enregistrée le 10 avril 1984 au Registre du Commerce de Genève. Son activité principale est l'acquisition, la vente, l'administration et le contrôle de participations et d'investissements dans toutes sociétés, en particulier actives dans les domaines bancaire et financier.

Sa seule participation est Banque Cramer & Cie SA, société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales à Lugano et Zurich. Jusqu'en date du 17 avril 2018, la Banque disposait d'une filiale bancaire détenue à 100 %, Private Investment Bank Limited basée à Nassau, Bahamas. Cette dernière a été vendue partiellement, portant son taux de participation à 15 %. De plus, avec effet au 31 décembre 2018, la Banque a procédé à l'acquisition de 100 % de la société A.M.&C. Finance SA, gestionnaire de fortune indépendant basé à Lugano, Suisse. Voir également le commentaire y relatif à la note 3.12.

#### Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, le Groupe effectue notamment les opérations suivantes :

- Acceptation de fonds en compte courant ;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers ;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance ».

Le Groupe peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger. En 2012, sa participation bancaire a délégué ses activités de back-office ainsi que certaines activités liées à la maintenance des infrastructures informatiques, au sens de la circulaire FINMA sur l'externalisation.

Au 31 décembre 2018, le Groupe employait 118 personnes, pour un équivalent temps plein de 112 personnes, dont 4 personnes chez Norinvest Holding SA (fin 2017 : 153 et 139 dont 4 chez Norinvest Holding SA).

### 2 Autres indications requises par la Circulaire FINMA 2015/01

#### 2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

##### 2.1.1 Principes généraux

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définies par la circulaire 2015/01 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA (PCB-FINMA).

Norinvest Holding SA a requis et obtenu la radiation de la cotation de ses actions à la SIX à partir du 28 avril 2017 (dernier jour de cotation le 27 avril 2017). Les indications requises selon les PCB-FINMA pour les sociétés dont les titres de participation sont cotés ne sont dès lors pas présentées en annexe des états financiers 2017 et 2018.

Le bouclage consolidé est établi selon le principe de l'image fidèle et présente la situation économique du Groupe de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes consolidés ne peuvent pas contenir de réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

#### Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles la maison mère détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote, a le pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de la direction, ou qu'elle contrôle d'une autre manière sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method).

Les opérations internes au Groupe, ainsi que les bénéfices intragroupe, font l'objet d'écritures d'élimination lors de l'établissement des comptes consolidés.

Les participations majoritaires détenues en vue de leur vente dans les 12 prochains mois, ainsi que celles en liquidation, ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détention pour compte propre de parts dans des fonds de placement collectifs et SICAVs gérés par Banque Cramer n'entraîne pas d'obligation de consolidation, dans la mesure où le pourcentage de détention de parts n'est pas significatif.

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend les participations suivantes :

- Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA, Genève
- Private Investment Bank Limited (PIBL), Nassau jusqu'au 17 avril 2018
- A.M.&C. Finance SA, Lugano à partir du 31 décembre 2018

Le 17 avril 2018, la participation Private Investment Bank Limited, Nassau a été vendue, à hauteur de 85 %, pour un montant de KCHF 28'047. La valeur consolidée des titres cédés correspond à 85 % des capitaux propres de la participation au jour de la transaction, soit KCHF 16'890. Cette transaction a donc généré un produit extraordinaire de KCHF 11'157.

La participation n'est dès lors plus consolidée. Tous les actifs et les passifs sont sortis des comptes du Groupe. En contrepartie, la participation a été inscrite au bilan sous la rubrique « Participations non consolidées » pour une valeur équivalente au solde de 15 % des capitaux propres de la participation au jour de la transaction, soit KCHF 2'981. Lors du bouclage des comptes de Groupe 2018, une correction de valeur de KCHF -418 a été nécessaire.

Au niveau du compte de résultat du Groupe, la déconsolidation a comme conséquence un enregistrement de 100 % des produits et des charges réalisés par la participation entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 17 avril 2018, mais après éliminations des opérations internes au Groupe.

### Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement, à l'exception des immobilisations corporelles pour lesquelles il est fait usage de la disposition transitoire reportant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle. Les pertes non réalisées et non enregistrées figurent en annexe 5.6.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

### Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

### Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse-repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

### Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

### Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

### Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow).

Le résultat réalisé des opérations de négoce et celui non réalisé de l'évaluation des opérations de négoce sont enregistrés à la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

### Opérations et comptabilité de couverture

Dans le cadre de la gestion de son bilan, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent.

Dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'a été comptabilisée, le résultat d'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position « Autres actifs » soit à la position « Autres passifs ». Pour le surplus, nous vous renvoyons en annexe 2.4.

### Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », le Groupe peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative :

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques.
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat.
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

#### **Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance**

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée (« accrual method »). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

#### **Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance**

Pour les titres de créances qui ne sont pas évalués selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

#### **Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte, immeubles et marchandises repris dans le cadre des opérations de crédit et destinés à la revente.**

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ». En ce qui concerne les éventuels immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant qui, du coût d'achat et de la valeur de liquidation, est le moins élevé des deux.

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### Participations non consolidées

Sont considérés comme participations non consolidées, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations non consolidées sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. La valeur réalisable retenue est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. Si l'une de ces deux valeurs dépasse la valeur comptable, il n'y a pas de dépréciation. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de 2'000 CHF est définie par le Groupe lui-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Progiciel ASSL	selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux	selon durée du bail

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par le Groupe.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

### Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

L'écart de 1ère consolidation actif (goodwill) est porté au bilan et amorti en fonction de la durée d'utilisation estimée d'un maximum de 5 ans. L'amortissement annuel est inscrit au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

La reprise par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, est enregistrée comme suit :

- les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

### Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées.

### Propres parts du capital

L'achat de propres parts du capital est enregistré à la valeur d'acquisition au moment de la transaction dans la rubrique « Propres parts du capital », qui est déduite des capitaux propres. Le Groupe ne fait pas d'évaluation subséquente.

Dans le cas d'une revente de propres parts du capital, le résultat réalisé est enregistré dans la rubrique « Réserve issue du capital » et le Groupe réduit la position « Propres parts du capital » de la valeur d'acquisition des actions propres vendues.

### Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

### Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

Le Groupe est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

### Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

## 2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

## 2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

## 2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont amorties par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### 2.1.4 Traitement des intérêts en souffrance (suite)

Les intérêts réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts échus depuis plus de 180 jours et impayés. Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est payé, les intérêts courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

### 2.1.5 Conversion des monnaies étrangères

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants :

31.12.2018	17.04.2018	31.12.2017
<b>Cours de clôture</b>	<b>Cours de clôture (PIBL)</b>	<b>Cours de clôture</b>
USD 0.9843	USD 0.9668	USD 0.9748
EUR 1.1267		EUR 1.1694
GBP 1.2546		GBP 1.3159
JPY 0.0090		JPY 0.0086

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des sociétés du Groupe sont convertis en francs suisses au taux de change de clôture. Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période de référence. Les écarts de change résultant de la conversion en francs suisses des états financiers individuels sont affectés aux fonds propres (Réserve de change).

31.12.2018	17.04.2018	31.12.2017
<b>Cours annuel moyen</b>	<b>Cours moyen (PIBL)</b>	<b>Cours annuel moyen</b>
USD 0.9770	USD 0.9542	USD 0.9838

### 2.1.6 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négoce

Les coûts de refinancement des opérations de négoce ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négoce.

## 2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par le Groupe en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques. Les principes de gestion des risques du Groupe Banque Cramer et de ses filiales sont montrés séparément de ceux de la maison mère Norinvest Holding SA.

### Groupe Banque Cramer et ses filiales

Les directives internes « Politique des risques-Gestion des risques » et « Concept cadre de gestion des risques », approuvées par le Conseil d'administration de Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA, sont les documents directeurs qui définissent la politique des risques et fixent les limites pour les opérations pour compte propre. Différents comités ont été créés afin d'assurer la gestion des risques en interne.

### Risques de crédit

La stratégie du Groupe consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès du Groupe ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les taux d'avance définis par type d'investissement. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformes aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes. Ces valeurs de nantissement ont été revues en 2018. Le Groupe accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitations et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### Risques de crédit (suite)

Suite à l'acquisition et la fusion par absorption de Valartis Bank AG (ci-après ex-VBAG), le Groupe a repris une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances et fait l'objet d'une présentation mensuelle au Comité des crédits. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès du Groupe.

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories : les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique.

Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

Le Groupe tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés, des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

### Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, le Groupe utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Il ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et, partant, de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation de la contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, le Groupe examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

### Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, le Groupe est exposé à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le Risk Management.

Les objectifs sont :

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle ;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture ;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

### Risques de compliance

Le Groupe a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par le Groupe au moyen de la veille réglementaire établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### Autres risques de marché

#### Risques de change

Le Groupe gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

#### Opérations de négoce

Le négoce d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan. Dans le cadre de la gestion de la liquidité du Groupe, celui-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

#### Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le comité des Risques. Le service Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le service Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité des Risques, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie du Groupe ainsi que de l'appétit au risque.

La gestion de la liquidité doit permettre au Groupe de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

#### Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées à la Direction générale.

#### Risques juridiques

Les litiges font l'objet d'un suivi régulier par le service Legal & Compliance ainsi que par un avocat externe qui représente le Groupe une fois le litige ouvert devant un Tribunal civil. La situation des litiges est évaluée régulièrement et les éventuelles provisions déterminées en fonction de l'analyse juridique des prétentions et de l'évolution de la procédure.

#### Autres risques

Le Groupe, comme toutes les autres banques suisses, est confronté aux incertitudes qui pèsent sur l'environnement juridique et réglementaire dans lequel il évolue.

#### Norinvest Holding SA

Norinvest Holding SA, en tant que Société mère, surveille trois catégories de risques pour l'ensemble de ses activités propres : le risque stratégique et métier, le risque opérationnel et le risque de crédit.

#### Risque stratégique et métier

Le risque stratégique et métier résulte de la qualité des décisions prises au sujet de la politique générale de l'orientation des affaires et des investissements les plus importants.

#### Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont notamment ceux qui pourraient résulter d'un éventuel dysfonctionnement des procédures de reporting et / ou inhérents au comportement du personnel du Groupe à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ensemble des sociétés.

#### Risques de crédit

Les créances échues à la date du bouclage sont analysées et, au besoin, des correctifs de valeurs et provisions sont constitués afin de couvrir les risques de perte. Norinvest Holding SA détermine, surveille et cherche à limiter l'impact de ces risques sous les angles suivants :

- financier : notamment l'impact sur les fonds propres et le bénéfice net consolidé ;
- réputation : les conséquences que ces risques pourraient avoir sur le Groupe et sur Norinvest Holding SA en particulier.

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### 2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

#### Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, le Groupe actualise à intervalles réguliers selon les circonstances mais au minimum tous les 10 ans la valeur des gages fournie par les modèles hédoniques établis par des prestataires externes. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Le Groupe analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, le Groupe identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accrus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rapport est déterminée à l'aide d'un modèle de capitalisation des revenus durables estimés (valeur de rendement). Ce modèle tient compte des données de marché et des taux de vacance. L'état locatif des immeubles de rapport est vérifié lors des révisions périodiques. S'il y a des indices de changements de l'état locatif ou du taux de vacance, le Groupe procède à une réévaluation sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

#### Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifiés

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

#### Crédits sans couverture

Pour les crédits commerciaux, le Groupe demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur la marche des affaires de l'entreprise. Il exige la transmission des comptes annuels audités ainsi que, le cas échéant, des boucllements intermédiaires. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques.

Si tel est le cas, le Groupe procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, le Groupe constitue une correction de valeur.

Les décisions du Comité Crédits sont soumises à la Direction générale pour approbation.

#### Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Le Groupe n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées. Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance et pour risques latents sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

#### Evaluation des sûretés de crédit

##### Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les estimateurs internes utilisent pour les biens destinés à l'habitation des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les immeubles locatifs, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. Le Groupe prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

## Annexe aux comptes consolidés (suite)

### Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont normalement acceptées. Le Groupe accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par le Groupe lui-même. Pour couvrir le risque de marché, le Groupe pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

### Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés facilement négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont normalement acceptées. Depuis la fin de l'année 2017, le Groupe a pris l'initiative de réduire ses expositions.

## 2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

### Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Le Groupe n'a pas d'activité de « market maker » significative. Il pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Il n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt.

### Utilisation de la comptabilité de couverture (« hedge accounting »)

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses activités de gestion du bilan, principalement pour gérer son exposition au risque de taux. Ces opérations sont enregistrées comme des opérations de couverture du type « macro hedge » et leur impact au compte de résultat est imputé pour leur flux net d'intérêt sous la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ou « Charges d'intérêts ». La variation de la juste valeur des instruments financiers utilisés dans un but de couverture est enregistrée au « Compte de compensation » sous les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de l'opération de couverture et l'opération de base, l'objectif de l'opération de couverture ainsi que la méthode pour mesurer l'effectivité de la relation de couverture. Les opérations de couverture sont exclusivement composées de swaps de taux (IRS) payeurs et receveurs dont la très large majorité est en CHF. Les positions sensibles aux variations de taux (essentiellement des créances hypothécaires) sont groupées par échéance et couvertes à l'aide d'opérations de macro hedges.

Tous les trimestres, un test d'effectivité est établi. Il s'agit en premier lieu de s'assurer que le nominal des opérations de base est toujours supérieur ou égal au nominal de l'opération de couverture. Ensuite, la relation de couverture est évaluée de manière rétrospective et prospective. Le test prospectif consiste à mesurer la variation de la valeur économique des opérations de couverture et des opérations de base pour des chocs de taux de +/- 100 bps. Pour être considérée comme opération de couverture, la variation relative de valeur des opérations de couverture et des opérations de base doit se situer entre 80% et 125%.

Dans le cas d'une surcouverture, la fraction excédentaire de l'instrument financier dérivé est assimilée à une opération de négoce et enregistrée dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance sont traitées selon les prescriptions relatives à la revente ou au remboursement anticipé des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance. Les variations ultérieures de la juste valeur des instruments financiers de couverture de taux devenus inefficaces sont enregistrées dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

## 2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

A l'exception du commentaire relatif à l'acquisition de la société A.M.&C. Finance SA à la note 3.12, aucun autre événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats du Groupe n'est intervenu après le 31 décembre 2018, date du bilan du Groupe.

### 3 Informations relatives au bilan consolidé

#### 3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en milliers de francs suisses)

Couvertures des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
<b>Prêts</b> (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	2'301	153'658	19'633	175'592
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitations	151'785	-	-	151'785
- immeubles commerciaux	10'513	-	-	10'513
- immeubles artisanaux et industriels	4'045	-	-	4'045
- autres	8'365	-	-	8'365
<b>Total des prêts 31.12.2018</b> (avant compensation avec les corrections de valeur)	<b>177'009</b>	<b>153'658</b>	<b>19'633</b>	<b>350'300</b>
<i>Total des prêts 31.12.2017</i> (avant compensation avec les corrections de valeur)	<i>180'636</i>	<i>725'200</i>	<i>15'633</i>	<i>921'469</i>
<b>Total des prêts 31.12.2018</b> (après compensation avec les corrections de valeur)	<b>176'738</b>	<b>153'658</b>	<b>15'351</b>	<b>345'747</b>
<i>Total des prêts 31.12.2017</i> (après compensation avec les corrections de valeur)	<i>180'356</i>	<i>725'200</i>	<i>10'849</i>	<i>916'405</i>
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	-	6'229	827	7'056
Engagements irrévocables	537	9'359	1'924	11'820
<b>Total du hors-bilan 31.12.2018</b>	<b>537</b>	<b>15'588</b>	<b>2'751</b>	<b>18'876</b>
<i>Total du hors-bilan 31.12.2017</i>	<i>4'765</i>	<i>34'762</i>	<i>3'006</i>	<i>42'533</i>
<b>Créances compromises</b>	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>31.12.2018</b>	<b>5'233</b>	<b>709</b>	<b>4'524</b>	<b>4'553</b>
<i>31.12.2017</i>	<i>5'787</i>	<i>693</i>	<i>5'094</i>	<i>5'064</i>

La diminution des créances compromises en 2018 est essentiellement expliquée par l'utilisation de corrections de valeur pour deux créances ayant été considérées comme définitivement non recouvrables pour un montant total de KCHF 529. Cette diminution a été compensée par la constitution de deux nouvelles corrections de valeur pour un montant total de KCHF 207.

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de francs suisses)

Actifs	31.12.2018	31.12.2017
<b>Opérations de négoce</b>		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	16'818	35'958
- dont cotés	16'818	33'900
Titres de participation	25	3'364
Autres actifs du négoce	-	60
<b>Total des actifs</b>	<b>16'843</b>	<b>39'382</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	-	-
Engagements	31.12.2018	31.12.2017
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>		
Produits structurés émis par le Groupe (voir annexe 3.11)	4'980	8'478
<b>Total des engagements</b>	<b>4'980</b>	<b>8'478</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	-	-

#### 3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de francs suisses)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps d'intérêts	40	1'210	58'340	67	772	15'622
<b>Devises/Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	697	753	31'491	-	-	-
Swaps d'intérêts	1'940	2'884	449'606	-	-	-
Options et warrants (OTC)	179	179	27'699	-	-	-
<b>Total 31.12.2018</b>	<b>2'856</b>	<b>5'026</b>	<b>567'136</b>	<b>67</b>	<b>772</b>	<b>15'622</b>
<i>Total 31.12.2017</i>	<i>22'755</i>	<i>34'039</i>	<i>1'909'207</i>	<i>-</i>	<i>1'173</i>	<i>17'580</i>

Le Groupe n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

<b>Répartition selon les contreparties</b>	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	2'014	909

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de francs suisses)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
<b>Répartition des immobilisations financières</b>				
Titres de créance	48'706	95'280	48'721	95'164
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	48'706	37'093	48'721	36'935
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	-	58'187	-	58'229
Titres de participation	-	30	-	86
- dont participations qualifiées	-	-	-	-
Métaux précieux	9'719	16'158	9'719	16'158
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>58'425</b>	<b>111'468</b>	<b>58'440</b>	<b>111'408</b>
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	43'782	27'342	43'870	27'243
<b>Répartition des contreparties selon la notation</b>	<b>AAA</b>	<b>AA</b>	<b>A</b>	<b>BBB</b>
Valeur comptable des titres de créance	28'442	20'264	-	-

Le Groupe se fonde sur les classes de notation de Fitch.

#### 3.5 Présentation des participations non consolidées (en milliers de francs suisses)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeur adaptations de valeur	Valeur comptable et cumulée au 31.12.2017	Changement d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2018
<b>Autres participations non consolidées</b>								
- sans valeur boursière	602	-602	-	2'981	-	-	-418	2'563

Suite à la vente de la filiale aux Bahamas à hauteur de 85%, la participation restante de 15% n'est plus consolidée et est portée au bilan à la valeur des fonds propres au moment de la cession, sous déduction ultérieure des corrections de valeur nécessaires.

L'autre participation non consolidée se réfère à une participation à hauteur de 30 % dans la société Sofipo SA en liquidation. Cette participation est exclue du périmètre de consolidation et est portée au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires. L'influence de cette participation non-consolidée sur la situation financière du Groupe est considérée comme insignifiante du fait de sa taille et de son activité.

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.6 Indication des entreprises dans lesquelles le Groupe détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Monnaie	Capital social	Part de capital et part des voix en % 31.12.2018	Part de capital et part des voix en % 31.12.2017	Détention directe / indirecte
<b>Participations consolidées par intégration globale</b>						
Banque Cramer & C <sup>ie</sup> SA, Genève	Banque	CHF	50'000'000	100	100	Directe
A.M.&C. Finance SA, Lugano	Gestion de fortune	CHF	100'000	100	-	Indirecte
<b>Participations non consolidées</b>						
Private Investment Bank Limited, Nassau	Gestion de fortune	USD	7'000'000	15	100	Indirecte
Sofipo SA en liquidation, Lugano	Fiduciaire	CHF	2'000'000	30	30	Indirecte

La société Sofipo SA est entrée en liquidation par décision de son Assemblée générale du 18 mars 2016.

#### 3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (en milliers de francs suisses)

Immobilisations corporelles	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2017	Investissements	Variation de périmètre	Amortissements	Valeur comptable au 31.12.2018
Immeubles à l'usage du Groupe	28'165	-15'398	12'767	8'272	-483	-662	19'894
Autres immeubles	2'666	-321	2'345	-	-2'345	-	-
Software acquis séparément	23'853	-21'339	2'514	2'731	-273	-1'601	3'371
Autres immobilisations corporelles	7'342	-6'938	404	351	-229	-110	416
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>62'026</b>	<b>-43'996</b>	<b>18'030</b>	<b>11'354</b>	<b>-3'330</b>	<b>-2'373</b>	<b>23'681</b>
<b>Valeurs immatérielles</b>							
Goodwill	11'902	-11'902	-	750	-	-	750
<b>Total des valeurs immatérielles</b>	<b>11'902</b>	<b>-11'902</b>	<b>-</b>	<b>750</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>750</b>
<b>Leasing opérationnel</b>			31.12.2017				31.12.2018
<b>Engagements de leasing non inscrits au bilan</b>							
Echéant dans les 12 mois			77				19
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans			3'702				3'957
Echéant à plus de 5 ans			8'598				4'687
<b>Total des engagements de leasing non inscrits au bilan</b>			<b>12'377</b>				<b>8'663</b>
- dont résiliables à 12 mois			-				-

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de francs suisses)

	31.12.2018	31.12.2017
<b>Autres actifs</b>		
Comptes de règlement	-	126
Impôts indirects à récupérer	288	296
Compte de compensation	652	626
Solde des opérations de couverture de taux devenues inefficaces ou aliénées avant l'échéance	836	1'300
Actifs divers	-	1
<b>Total des autres actifs</b>	<b>1'776</b>	<b>2'349</b>
<b>Autres passifs</b>		
Comptes de règlement	648	14
Impôts indirects dus	1'732	471
Solde composante de taux sur opérations d'intérêts ex-VBAG	687	1'287
Passifs divers	-	7
<b>Total des autres passifs</b>	<b>3'067</b>	<b>1'779</b>

#### 3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de francs suisses)

	31.12.2018		31.12.2017	
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
<b>Actifs nantis / cédés</b>				
Créances sur les banques	18'330	3'165	16'552	3'985
Opérations de négoce	11'787	2'030	18'534	1'282
<b>Total des actifs nantis / cédés</b>	<b>30'117</b>	<b>5'195</b>	<b>35'086</b>	<b>5'267</b>

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de francs suisses)

##### Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2018 (2017 : néant).

##### Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2018	2018	2017
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	2'421	2'421	3'058
<b>Total</b>	<b>2'421</b>	<b>2'421</b>	<b>3'058</b>

Tous les collaborateurs du Groupe âgés de 18 ans révolus sont affiliés à AXA Fondation de prévoyance, société juridiquement indépendante du Groupe, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les cadres et les membres de la direction bénéficient d'un plan de prévoyance complémentaire à primauté des cotisations. La fondation pour les cadres couvre la partie du salaire qui dépasse le montant assuré dans le plan de base. La fondation des cadres est financée conjointement par l'employeur et les assurés. Tous les collaborateurs ayant plus de 10 ans de service peuvent, à choix et sur demande, changer de plan pour adhérer à celui dans lequel sont affiliés les cadres. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par l'employeur.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de l'employeur présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2018. Il n'y a aucun avantage économique pour l'employeur au 31 décembre 2018 (2017 : néant). L'employeur n'est pas tenu de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

##### Engagements envers les propres institutions de prévoyance

Le Groupe n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2018 (2017 : néant).

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.11 Présentation des produits structurés émis (en milliers de francs suisses)

	Valeur comptable		Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total
	Evaluation globale	Evaluation séparée			
Risque sous-jacent du dérivé incorporé	Comptabilisation dans les opérations de négoce	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur			
Titres de participation	-	4'980	-	-	4'980
<b>Total au 31.12.2018</b>	<b>-</b>	<b>4'980</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4'980</b>
<i>Total au 31.12.2017</i>	<i>-</i>	<i>8'478</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>8'478</i>

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

#### Evaluation globale:

Au 31 décembre 2018, les produits structurés émis par le Groupe sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.12 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence (en milliers de francs suisses)

	Etat au 31.12.2017	Utilisations conformes à leur but	Différences de change	Variation de périmètre	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	Etat au 31.12.2018
Provisions de restructurations	1'010	-847	-	-	-	-	163
Autres provisions	1'687	-904	-	602	4'564	-1'256	4'693
<b>Total des provisions</b>	<b>2'697</b>	<b>-1'751</b>	<b>-</b>	<b>602</b>	<b>4'564</b>	<b>-1'256</b>	<b>4'856</b>
<b>Réserves</b>							
<b>pour risques bancaires généraux</b>	<b>200</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-200</b>	<b>-</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>5'064</b>	<b>-529</b>	<b>-25</b>	<b>-69</b>	<b>207</b>	<b>-95</b>	<b>4'553</b>
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	5'064	-529	-25	-69	207	-95	4'553
- dont corrections de valeur pour risques latents	-	-	-	-	-	-	-

Les autres provisions comprennent une nouvelle constitution couvrant la garantie octroyée à l'acquéreur dans le cadre de la vente des immeubles de Lausanne en 2015 jusqu'à l'échéance du contrat en novembre 2021 (KCHF 3'538). Cette provision a été partiellement dissoute en fin d'exercice suite à la signature de nouveaux locataires pour une partie des locaux (KCHF 1'078).

Les autres provisions sont également composées de provisions pour des procédures en cours ou potentielles, lorsque le Groupe estime que ces dernières sont susceptibles d'entraîner une perte ou un engagement financier, ou lorsque le litige devrait être réglé de manière transactionnelle et que le montant de l'obligation ou de la perte peut être estimée de manière fiable. Toutefois, pour certaines procédures, le Groupe n'est pas en mesure d'estimer le montant des pertes de manière fiable, en raison notamment de la complexité de la procédure, du stade préliminaire de celle-ci, d'un état de fait incertain ou pour d'autres raisons objectives. Avec effet au 31 décembre 2018, la Banque a acquis la société A.M.&C. Finance SA. Le contrat prévoyait différentes étapes jusqu'à l'intégration par fusion de cette société avec la Banque dans le courant du premier semestre 2019. Dans le cadre de ces différentes étapes, il est apparu que la Banque estime avoir conclu le contrat d'acquisition de cette société sous l'emprise d'une erreur essentielle (art. 23/24 du Code des Obligations) et la Banque envisage désormais d'annuler ce contrat. Des discussions sont actuellement en cours avec les vendeurs à ce sujet mais à la date du 17 avril 2019, aucune annulation n'a été formellement notifiée aux vendeurs et de ce fait, cette société appartient au Groupe. Dans ce cadre, le Groupe a consolidé cette société (ainsi que comptabilisé le goodwill y relatif payé) et a estimé des coûts (provision) que pourrait impliquer une annulation du contrat à hauteur de KCHF 500.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés. Deux nouvelles corrections de valeur ont été constituées totalisant KCHF 207, compensées par la reprise totale ou partielle de corrections de valeur sur plusieurs créances compromises pour un montant de KCHF 95. Ces reprises font suite à des remboursements totaux ou partiels de créances.

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.13 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de francs suisses)

	Créances		Engagements	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Participants qualifiés	16'875	24'074	11'979	27'143
Sociétés du Groupe non consolidées	124	182	7	11
Affaires d'organes	3'031	3'060	338	54
Autres parties liées	12'552	9'106	104'648	26'857

Dans le cadre des activités normales, le Groupe est amené à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc).

Au 31 décembre 2018, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2017 : KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 9.9 (2017 : KCHF 0). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Le Groupe possède des créances et engagements envers des sociétés majoritairement détenues par des participants qualifiés. Celles-ci sont considérées comme des "Autres parties liées" ainsi que les créances et engagements qui découlent d'opérations interbancaires avec la filiale de Nassau.

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des parties liées, à l'exception de la filiale de Nassau.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception des cas suivants :

- Les actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficient de droit de garde et de frais réduits ;
- Un participant qualifié bénéficie d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

Dans les engagements subordonnés, présentés en pied de bilan, figure un prêt postposé de KCHF 6'500 (KCHF 11'500 au 31.12.2017) octroyé à Norinvest Holding SA par un participant qualifié.

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.14 Propres parts du capital et composition du capital propre

	Prix de transaction moyen CHF	Nombre d'actions
<b>Propres parts du capital</b>		
Propres actions nominatives au 01.01.2018		-
- achats	2.55	2'386'222
- ventes	4.17	-1'816'825
<b>Propres actions nominatives au 31.12.2018</b>		<b>569'397</b>

Le dernier jour de négoce des actions au SIX Swiss Exchange est intervenu le 27 avril 2017. A compter du 28 avril 2017, les actions ont pu être négociées sur OTC-X, la plateforme électronique de la Banque Cantonale Bernoise. En l'absence d'un marché liquide et efficient, le prix convenu lors de transactions de gré à gré peut diverger sensiblement des prix enregistrés sur OTC-X.

Il n'y a aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun engagement conditionnel lié à la vente ou à l'achat des propres titres de participation.

Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA détient 17'370 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Le gain résultant de l'aliénation des propres actions de KCHF 2'989 a été porté au crédit de la réserve issue du capital. Les parts vendues ne sont pas des positions détenues à des fins de négoce.

Les composantes des capitaux propres ainsi que les droits et restrictions liés aux parts sont commentés sous le point N°2, relatif à la structure du capital, cf. page 8 du rapport annuel.

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.15 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en milliers de francs suisses)

	Echu :						Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
<b>Actifs / instruments financiers</b>							
Liquidités	177'023	-	-	-	-	-	<b>177'023</b>
Créances sur les banques	107'411	-	-	-	-	-	<b>107'411</b>
Créances sur la clientèle	-	40'870	61'484	47'949	21'008	-	<b>171'311</b>
Créances hypothécaires	-	2'180	65'577	14'836	65'958	25'885	<b>174'436</b>
Opérations de négoce	16'843	-	-	-	-	-	<b>16'843</b>
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'923	-	-	-	-	-	<b>2'923</b>
Immobilisations financières	9'719	-	7'880	3'915	36'911	-	<b>58'425</b>
<b>Total 31.12.2018</b>	<b>313'919</b>	<b>43'050</b>	<b>134'941</b>	<b>66'700</b>	<b>123'877</b>	<b>25'885</b>	<b>708'372</b>
<i>Total 31.12.2017</i>	<i>602'649</i>	<i>52'857</i>	<i>141'124</i>	<i>452'678</i>	<i>150'828</i>	<i>214'199</i>	<i>1'614'335</i>
<b>Fonds étrangers / instruments financiers</b>							
Engagements envers les banques	94'678	6'337	-	-	-	-	<b>101'015</b>
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	515'131	14'618	1'061	9'930	-	-	<b>540'740</b>
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'798	-	-	-	-	-	<b>5'798</b>
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	4'980	-	-	-	-	-	<b>4'980</b>
<b>Total 31.12.2018</b>	<b>620'587</b>	<b>20'955</b>	<b>1'061</b>	<b>9'930</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>652'533</b>
<i>Total 31.12.2017</i>	<i>964'923</i>	<i>24'743</i>	<i>1'475</i>	<i>381'181</i>	<i>185'756</i>	<i>-</i>	<i>1'558'078</i>

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.16 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile (en milliers de francs suisses)

Actifs	31.12.2018		31.12.2017	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	177'023	-	364'451	-
Créances sur les banques	91'975	15'436	109'039	50'835
Créances sur la clientèle	64'496	106'815	72'282	665'088
Créances hypothécaires	174'436	-	179'035	-
Opérations de négoce	-	16'843	-	39'382
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'961	962	3'434	19'321
Immobilisations financières	9'719	48'706	16'165	95'303
Comptes de régularisation	7'905	783	4'822	1'456
Participations non consolidées	-	2'563	-	-
Immobilisations corporelles	23'681	-	14'700	3'330
Valeurs immatérielles	750	-	-	-
Autres actifs	1'776	-	2'266	83
<b>Total des actifs</b>	<b>553'722</b>	<b>192'108</b>	<b>766'194</b>	<b>874'798</b>

Passifs	31.12.2018		31.12.2017	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Engagements envers les banques	3'667	97'348	15'347	873
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	123'571	417'169	219'346	1'278'562
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'315	483	5'609	29'603
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	4'980	-	8'478
Obligations de caisse	-	-	260	-
Comptes de régularisation	10'116	227	8'605	1'816
Autres passifs	3'065	2	1'777	2
Provisions	4'856	-	2'697	-
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	200	-
Capital social	25'689	-	25'689	-
Réserve issue du capital	75'965	-	72'976	-
Réserve issue du bénéfice	-29'838	-	-44'781	13'651
Réserve de change	-	-	-	-1'010
Propres parts du capital	-1'501	-	-	-
Bénéfice consolidé / Perte consolidée (-)	4'716	-	-8	1'300
<b>Total des passifs</b>	<b>225'621</b>	<b>520'209</b>	<b>307'717</b>	<b>1'333'275</b>

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.17 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays selon le principe de domicile (en milliers de francs suisses)

Actifs	31.12.2018		31.12.2017	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
<b>Europe</b>				
- Suisse	555'079	74.42	766'194	46.69
- Luxembourg	22'073	2.96	71'331	4.35
- Allemagne	21'998	2.95	417'133	25.42
- Finlande	11'318	1.52	2'934	0.18
- France	10'945	1.47	15'110	0.92
- Royaume-Uni	8'715	1.17	204'806	12.48
- Italie	5'421	0.73	19'301	1.18
- Reste de l'Europe	25'588	3.43	36'367	2.22
<b>Sous-total Europe</b>	<b>661'137</b>	<b>88.64</b>	<b>1'533'176</b>	<b>93.43</b>
<b>Amérique</b>				
- Antilles britanniques	23'553	3.16	14'573	0.89
- Panama	21'155	2.84	17'076	1.04
- Iles Cayman	10'806	1.45	533	0.03
- Amérique du Nord	9'560	1.28	42'466	2.59
- Reste de l'Amérique	7'128	0.96	12'740	0.78
<b>Sous-total Amérique</b>	<b>72'202</b>	<b>9.68</b>	<b>87'388</b>	<b>5.33</b>
Australie/Océanie	8'239	1.10	11'321	0.69
Asie	2'863	0.38	7'182	0.44
Afrique	1'389	0.19	1'925	0.12
<b>Total des actifs</b>	<b>745'830</b>	<b>100.00</b>	<b>1'640'992</b>	<b>100.00</b>

#### 3.18 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (en milliers de francs suisses)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2018		31.12.2017	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	117'822	61.77	814'519	93.11
3	2'796	1.47	4'298	0.49
4	25'817	13.53	24'980	2.86
5	5'979	3.13	5'725	0.65
6	1'516	0.79	4'401	0.50
7	1'845	0.97	4'616	0.53
Sans notation	34'976	18.34	16'259	1.86
<b>Total des actifs</b>	<b>190'751</b>	<b>100.00</b>	<b>874'798</b>	<b>100.00</b>

Le Groupe utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

### 3 Informations relatives au bilan consolidé (suite)

#### 3.19 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour le Groupe (en milliers de francs suisses)

Actifs	CHF	USD	EUR	Divers*	Total
Liquidités	175'276	166	1'537	44	177'023
Créances sur les banques	36'222	1'870	18'537	50'782	107'411
Créances sur la clientèle	72'073	43'768	40'376	15'094	171'311
Créances hypothécaires	174'436	-	-	-	174'436
Opérations de négoce	13	15'707	1'123	-	16'843
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'677	169	-	77	2'923
Immobilisations financières	-	48'706	-	9'719	58'425
Comptes de régularisation	1'892	6'587	145	64	8'688
Participations non consolidées	2'563	-	-	-	2'563
Immobilisations corporelles	23'681	-	-	-	23'681
Valeurs immatérielles	750	-	-	-	750
Autres actifs	1'706	-	65	5	1'776
<b>Total des actifs bilantaires</b>	<b>491'289</b>	<b>116'973</b>	<b>61'783</b>	<b>75'785</b>	<b>745'830</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	44'789	143'667	283'798	36'542	508'796
<b>Total des actifs</b>	<b>536'078</b>	<b>260'640</b>	<b>345'581</b>	<b>112'327</b>	<b>1'254'626</b>
Passifs	CHF	USD	EUR	Divers*	Total
Engagements envers les banques	14'519	24'382	50'229	11'885	101'015
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	119'275	135'471	214'696	71'298	540'740
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5'619	169	-	10	5'798
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-	4'980	-	4'980
Comptes de régularisation	10'334	3	-	6	10'343
Autres passifs	2'439	458	170	-	3'067
Provisions	4'856	-	-	-	4'856
Capital social	25'689	-	-	-	25'689
Réserve issue du capital	75'965	-	-	-	75'965
Réserve issue du bénéfice	-29'838	-	-	-	-29'838
Propres parts du capital	-1'501	-	-	-	-1'501
Bénéfice consolidé / Perte consolidée (-)	4'716	-	-	-	4'716
<b>Total des passifs bilantaires</b>	<b>232'073</b>	<b>160'483</b>	<b>270'075</b>	<b>83'199</b>	<b>745'830</b>
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	306'072	100'118	74'380	28'958	509'528
<b>Total des passifs</b>	<b>538'145</b>	<b>260'601</b>	<b>344'455</b>	<b>112'157</b>	<b>1'255'358</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>-2'067</b>	<b>39</b>	<b>1'126</b>	<b>170</b>	<b>-732</b>

\* Nous avons notamment reporté sous « Divers » les devises XAU et XAG

## 4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé

### 4.1 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en milliers de francs suisses)

	31.12.2018	31.12.2017
Engagements de couverture de crédit et similaires	7'056	11'543
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>7'056</b>	<b>11'543</b>
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	4'296	12'687
<b>Total des créances éventuelles</b>	<b>4'296</b>	<b>12'687</b>

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement pas des nantissements d'avoirs de clients (voir annexe 3.1)

### 4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de francs suisses)

	31.12.2018	31.12.2017
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	362'230	363'567
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>362'230</b>	<b>363'567</b>

## 4 Informations relatives aux opérations hors bilan consolidé (suite)

### 4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de francs suisses)

Répartition des avoirs administrés	31.12.2018	31.12.2017
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	22'201	80'771
Avoirs sous mandat de gestion	637'190	663'282
Autres avoirs administrés	2'232'429	4'483'235
<b>Total des avoirs administrés (y.c prises en compte doubles)</b>	<b>2'891'820</b>	<b>5'227'288</b>
- dont prises en compte doubles	14'635	73'740

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès du Groupe ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe.

Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par le Groupe. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client. Les instruments de placement collectifs sous gestion propre et commercialisés dans un autre secteur sont pris en compte deux fois étant donné que chaque unité fournit des prestations à la clientèle et génère un revenu.

Deux modifications dans le périmètre de consolidation sont intervenues durant l'année 2018 et ont eu une influence significative sur le total des avoirs administrés. La cession de 85 % de la participation Private Investment Bank Limited, Nassau a entraîné une sortie du périmètre de consolidation et donc une diminution d'avoirs administrés d'un total de KCHF 1'518'934. L'acquisition de 100 % de la société A.M.&C. Finance SA, Lugano entraîne quant à elle une entrée dans le périmètre de consolidation et une augmentation d'avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par le Groupe de KCHF 154'845.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés	31.12.2018	31.12.2017
Total des avoirs administrés initiaux (y.c prises en compte doubles)	5'227'288	4'940'669
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	-163'054	-260'573
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	-221'393	276'912
+/- Variations des avoirs administrés financés par des crédits structurés	-542'540	199'933
+/- Variations liées aux modifications du périmètre de consolidation	-1'364'089	-
+/- Autres effets	-44'392	70'347
<b>Total des avoirs administrés finaux (y.c prises en compte doubles)</b>	<b>2'891'820</b>	<b>5'227'288</b>

Durant l'exercice 2018, les crédits octroyés dans le cadre de l'activité « Structured Finance » garantis par des dépôts ont diminué d'un montant de KCHF 542'540. La rubrique « Autres effets » contient également les effets induits par la liquidation des instruments de placement collectifs sous gestion propre.

Les influences des modifications du périmètre de consolidation sur le total des avoirs administrés sont présentées pour un montant net.

Le Groupe détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagés par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

## 5 Informations relatives au compte de résultat consolidé

### 5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de francs suisses)

#### Répartition selon les secteurs d'activités

	2018	2017
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	5'021	5'960
Opérations de négoce pour compte propre	4'357	4'536
Opérations de négoce de l'activité "Structured Finance"	4'403	8'109
Opérations de négoce de l'activité "Bond Trading"	1'435	-
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>15'216</b>	<b>18'605</b>

#### Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

##### Résultat de négoce provenant des :

	2018	2017
Titres de participation	-31	4'254
Devises	15'693	30'343
Instruments de taux	-334	-
Matières premières / métaux précieux	-112	-15'992
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>15'216</b>	<b>18'605</b>
- dont provenant de l'option de la juste valeur	662	7'967
- dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements	662	7'967

### 5.2 Indication de produits de refinancement significatifs dans la rubrique "Produits des intérêts et des escomptes" ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de francs suisses)

#### Produits de refinancement significatifs dans la rubrique "Produits des intérêts et des escomptes"

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité des coûts de refinancement des opérations de négoce.

#### Intérêts négatifs significatifs

	2018	2017
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	-1'300	-2'392
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	2'298	657

## 5 Informations relatives au compte de résultat consolidé (suite)

### 5.3 Répartition des charges de personnel

(en milliers de francs suisses)

	2018	2017
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes du Groupe, appointements et allocations supplémentaires)	26'450	28'140
Prestations sociales	1'596	2'215
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	2'421	3'058
Assurances pour le personnel	306	391
Frais de formation professionnelle	77	86
Autres charges de personnel	1'173	2'932
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>32'023</b>	<b>36'822</b>

### 5.4 Répartition des autres charges d'exploitation

(en milliers de francs suisses)

	2018	2017
Coût des locaux	1'826	3'325
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	7'853	8'967
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	304	482
Honoraires professionnels	1'699	2'785
Honoraires des sociétés d'audit	706	825
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	648	763
- dont pour d'autres prestations de service	58	62
Frais de voyages et représentation	662	1'134
Coûts liés à divers projets	523	1'516
Impôts indirects	859	1'135
Autres charges d'exploitation	878	1'426
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>15'310</b>	<b>21'595</b>

### 5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions libérées

(en milliers de francs suisses)

#### Pertes significatives

Le Groupe a comptabilisé une perte significative d'un montant de KCHF 151 due à un ordre exécuté à double.

#### Produits extraordinaires

Les produits extraordinaires du Groupe sont essentiellement composés du résultat de la vente de 85 % de la participation PIBL aux Bahamas pour un montant de KCHF 11'157 et du recouvrement partiel de créances compromises dans le litige Louis Golay International SA pour KCHF 74.

#### Charges extraordinaires

Il n'y a pas eu de charges extraordinaires significatives comptabilisées lors de l'exercice sous revue.

#### Dissolutions significatives de réserves latentes

Il n'y a pas eu de dissolutions de réserves latentes lors de l'exercice sous revue.

#### Réserves pour risques bancaires généraux

Le Groupe a effectué une reprise en 2018, pour un montant de KCHF 200, de la réserve pour risques bancaires généraux qui avait été constituée lors de l'exercice précédent afin de couvrir d'éventuelles variations de valeur découlant de son activité « Structured Finance ».

#### Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeur significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (voir annexe 3.12).

## 5 Informations relatives au compte de résultat consolidé (suite)

### 5.6 Pertes non réalisées et non enregistrées sur les immobilisations corporelles découlant de l'application de la disposition transitoire relative au principe de l'évaluation individuelle

Les pertes non réalisées et non enregistrées, découlant de l'application de la disposition transitoire reportant au 1<sup>er</sup> janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle, sur les immeubles à l'usage du Groupe s'élevèrent à CHF 0.3 million.

### 5.7 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

Le Groupe n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2018 (2017 : néant).

### 5.8 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe de domicile de l'exploitation

(en milliers de francs suisses)

	2018		2017	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts	6'547	263	9'490	1'055
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	23'651	1'944	24'898	10'171
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	14'956	260	16'884	1'721
Autres résultats ordinaires	-799	-	65	-
<b>Total des produits</b>	<b>44'355</b>	<b>2'467</b>	<b>51'337</b>	<b>12'947</b>
Charges de personnel	-30'828	-1'195	-32'467	-4'355
Autres charges d'exploitation	-14'163	-1'147	-17'641	-3'954
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-44'991</b>	<b>-2'342</b>	<b>-50'108</b>	<b>-8'309</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	-2'791	-147	-1'951	-540
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	-3'599	-	-2'697	-102
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7'026</b>	<b>-22</b>	<b>-3'419</b>	<b>3'996</b>

### 5.9 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en milliers de francs suisses)

	2018	2017
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	473	446
<b>Total des impôts</b>	<b>473</b>	<b>446</b>
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

Le Groupe n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2018 et 2017 car il dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 34 millions à la fin de l'exercice 2018 (2017 : CHF 51 millions).

Les charges d'impôts sont uniquement relatives aux impôts sur le capital (taux d'environ 0.45%).

La société mère Norinvest Holding SA est au bénéfice d'un régime fiscal particulier (statut holding) au plan cantonal et communal, pour les périodes fiscales 2018 à 2022. Norinvest Holding SA est exemptée de l'impôt sur le bénéfice, sauf sur les rendements immobiliers genevois et sur les plus-values réalisées sur les immeubles sis dans le canton de Genève (aucun immeuble détenu en 2018 ni en 2017).

Le capital et les réserves de Norinvest Holding SA sont imposés au taux de 0.068 %.

**Rapport de l'organe de de révision sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2018**

KPMG SA

Financial Services Suisse romande

111 Rue de Lyon

CH-1203 Genève

Case postale 347

CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15

Téléfax +41 58 249 25 13

Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

**NORINVEST HOLDING SA, Genève****Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 18 à 50 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) ainsi qu'aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et sont conformes à la loi suisse.



## Rapport de l'organe de de révision sur les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 (suite)



**NORINVEST HOLDING SA, Genève**  
*Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes consolidés  
à l'Assemblée générale*

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

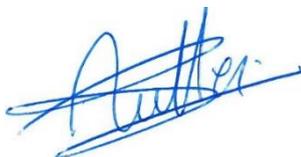
Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA



Nicolas Moser  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Kévin Müller  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 18 avril 2019

*Annexe :*

- Comptes consolidés constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement, de l'état des capitaux propres et de l'annexe



## Bilan au 31 décembre 2018

## Actif

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
<b>Actif circulant</b>			
Trésorerie		322'781	329'192
Autres créances à court terme		29'968	2'108'357
<i>envers des tiers</i>		29'968	100'390
<i>envers des sociétés du groupe</i>		-	7'199
<i>envers des actionnaires</i>		-	2'000'768
Actifs de régularisation		-	-
<b>Total actif circulant</b>		<b>352'749</b>	<b>2'437'549</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Prêts aux actionnaires		7'192'470	-
Participations	2.1	95'884'144	95'884'144
<b>Total actif immobilisé</b>		<b>103'076'614</b>	<b>95'884'144</b>
<b>Total actif</b>		<b>103'429'363</b>	<b>98'321'693</b>

## Bilan au 31 décembre 2018 (suite)

## Passif

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		1'173	19'417
<i>envers des tiers</i>		1'173	12'218
<i>envers des sociétés du groupe</i>		-	-
<i>envers des actionnaires</i>		-	7'199
Dettes à court terme portant intérêt		19'832'755	3'357'685
<i>emprunts subordonnés envers des tiers</i>		-	551'458
<i>dettes envers des sociétés du groupe</i>		9'903'414	2'806'227
<i>dettes envers des actionnaires</i>		3'429'341	-
<i>emprunts subordonnés envers des actionnaires</i>		6'500'000	-
Passifs de régularisation		81'642	79'095
Provisions à court terme	2.2	1'219'000	-
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>		<b>21'134'570</b>	<b>3'456'197</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Dettes à long terme portant intérêt		-	11'500'000
<i>emprunts subordonnés envers des actionnaires</i>		-	11'500'000
Provisions à long terme	2.2	-	1'219'000
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>		<b>-</b>	<b>12'719'000</b>
<b>Total capitaux étrangers</b>		<b>21'134'570</b>	<b>16'175'197</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	2.3	25'689'000	25'689'000
<i>Réserve légale issue du capital :</i>			
Réserve issue d'apports de capital	2.4	72'550'738	72'550'738
<i>dont réserve pour propres actions</i>	2.5	-	-
<i>dont autres</i>		72'550'738	72'550'738
<i>Réserve légale issue du bénéfice :</i>			
Réserve légale générale issue du bénéfice		309'012	1'838'832
Réserve pour propres actions	2.5	1'529'820	-
Perte reportée		-17'932'074	-17'490'596
Bénéfice / Perte (-) de l'exercice		1'603'078	-441'478
Propres parts du capital	2.6	-1'454'781	-
<b>Total capitaux propres</b>		<b>82'294'793</b>	<b>82'146'496</b>
<b>Total passif</b>		<b>103'429'363</b>	<b>98'321'693</b>

## Compte de résultat pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018

	Annexe	2018 CHF	2017 CHF
Autres produits d'exploitation		23'367	21'868
Produits des participations	2.7	-	-
Produits financiers	2.8	3'168'314	874'554
<b>Total Produits</b>		<b>3'191'681</b>	<b>896'422</b>
Charges de personnel		825'700	851'167
Autres charges d'exploitation	2.9	400'376	382'438
Amortissements sur les immobilisations corporelles		-	-
Charges financières	2.10	371'593	342'859
<b>Total Charges</b>		<b>1'597'669</b>	<b>1'576'464</b>
<b>Résultat de l'exercice avant éléments exceptionnels et impôts</b>		<b>1'594'012</b>	<b>-680'042</b>
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	2.11	88'732	297'364
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	2.12	-19'866	-
Impôts directs		-59'800	-58'800
<b>Bénéfice / Perte (-) de l'exercice</b>		<b>1'603'078</b>	<b>-441'478</b>

## Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018

### 1 Principes comptables

#### 1.1 Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations, selon les articles 957 à 963b en vigueur depuis le 1er janvier 2013). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après.

#### 1.2 Propres actions

Les propres actions sont comptabilisées au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de revente ultérieure, le bénéfice ou la perte est comptabilisé dans le compte de résultat en tant que produit financier ou charge financière.

#### 1.3 Renonciation à la présentation d'un tableau des flux de trésorerie et à la publication d'informations supplémentaires dans l'annexe

Etant donné que la société Norinvest Holding SA, Genève établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (PCB-FINMA Circ. 2015/1), elle a renoncé, dans les présents comptes annuels et conformément aux prescriptions légales, à publier des informations dans l'annexe concernant les dettes portant intérêt et les honoraires de l'organe de révision et à présenter un tableau des flux de trésorerie.

### 2 Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

#### 2.1 Participations

	31.12.2018		31.12.2017	
	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote	Capital en CHF	Part au capital et droits de vote
Banque Cramer & C <sup>ie</sup> SA (Siège à Genève)	50'000'000	100%	50'000'000	100%

La participation dans Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA est portée au bilan à son coût d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Celles-ci sont déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation.

#### 2.2 Provisions

Une provision de CHF 1'219'000 a été constituée en 2015 pour couvrir le risque de remboursement des créances que Louis Golay International SA a envers Banque Cramer & Cie SA et qui sont garanties par un acte général de nantissement et de cession signé par Norinvest Holding SA en date du 19 novembre 2013. Banque Cramer & Cie SA ayant actionné l'engagement de garantie pour un versement d'ici au 30 juin 2019, la provision a été reclassée de "long terme" à "court terme".

#### 2.3 Capital social

Le capital-actions de CHF 25'689'000 se compose de 25'689'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1.-- chacune.

#### 2.4 Réserve issue d'apports de capital

La réserve issue d'apports de capital contient les agios résultant des augmentations de capital au cours des années 1997 à 2014.

Du point de vue fiscal, la distribution effectuée à partir de la réserve issue d'apports de capital est traitée de la même manière que le remboursement du capital-actions. L'Administration fédérale des contributions (AFC) a confirmé, dans sa lettre du 10 juillet 2015, que la réserve issue d'apports de capital présentée est reconnue en tant qu'apport de capital au sens de l'art. 5 al.1bis LIA pour un montant de CHF 72'550'738.

## Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 (suite)

**2.5 Réserve pour propres actions**

Au 31 décembre 2018, les 552'027 propres actions détenues directement par Norinvest Holding SA sont présentées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'acquisition de CHF 1'454'781. Notre filiale Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA détient également 17'370 actions nominatives de Norinvest Holding SA acquises au prix de CHF 75'039. Une réserve pour propres actions de CHF 1'529'820 a été constituée par un prélèvement dans la réserve légale issue du bénéfice. Au 31 décembre 2017, aucune propre action n'était détenue par Norinvest Holding SA et ses filiales.

**2.6 Propres actions**

	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Nombre d'actions	Valeur CHF
<b>Solde au 01.01.2017</b>			<b>38'459</b>	<b>99'061</b>
Achats	1.60	2.61	1'230'982	2'747'730
Ventes	2.60	3.12	-1'269'441	-3'716'547
Plus-values sur ventes	-	-	-	869'756
<b>Solde au 31.12.2017</b>			-	-
Achats	2.00	2.70	2'386'222	6'088'370
Ventes	4.16	4.32	-1'834'195	-7'651'722
Plus-values sur ventes	-	-	-	3'018'133
<b>Solde au 31.12.2018</b>			<b>552'027</b>	<b>1'454'781</b>

**2.7 Produits des participations**

	2018	2017
Dividendes Banque Cramer & C <sup>ie</sup> SA	-	-
<b>Total des produits de participations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**2.8 Produits financiers**

	2018	2017
Bénéfices sur ventes de propres actions	3'018'133	869'756
Intérêts sur prêts accordés	148'814	4'798
Bénéfices de change	1'367	-
<b>Total des produits financiers</b>	<b>3'168'314</b>	<b>874'554</b>

## Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 (suite)

**2.9 Autres charges d'exploitation**

	2018	2017
Honoraires professionnels	228'300	198'409
Loyers des locaux et des parkings	52'888	53'688
Frais de voyages et de représentation	52'942	55'429
Autres charges d'exploitation	66'246	74'912
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>400'376</b>	<b>382'438</b>

**2.10 Charges financières**

	2018	2017
Intérêts sur emprunts bancaires	69'937	37'729
Intérêts sur prêts des actionnaires	289'585	291'493
Intérêts sur autres emprunts	12'071	12'694
Pertes de change	-	943
<b>Total des charges financières</b>	<b>371'593</b>	<b>342'859</b>

**2.11 Produits exceptionnels, uniques ou hors période**

	2018	2017
Dissolution du solde de passifs de régularisation qui ne sont plus économiquement justifiés	10'788	1'359
Recouvrement partiel de créances compromises (litige Louis Golay International SA)	74'351	275'828
Autres produits exceptionnels	3'593	20'177
<b>Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période</b>	<b>88'732</b>	<b>297'364</b>

**2.12 Charges exceptionnelles, uniques ou hors période**

	2018	2017
Autres charges exceptionnelles	19'866	-
<b>Total des charges exceptionnelles, uniques ou hors période</b>	<b>19'866</b>	<b>-</b>

## Annexe aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 (suite)

### 3 Informations complémentaires

#### 3.1 Emplois à plein temps

Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle ne dépasse pas les 10 collaborateurs.

#### 3.2 Sûretés constituées en faveur de tiers

Norinvest Holding SA a signé un acte général de nantissement et de cession sur ses avoirs auprès de Banque Cramer & C<sup>ie</sup> SA, Genève. Voir également la note 2.2 intitulée "Provisions".

#### 3.3 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2018, les actionnaires suivants détenaient 5 % et plus des droits de vote :

	31.12.2018	31.12.2017
Valartis AG, Fribourg	24.998%	24.998%
M. Massimo Esposito, Pully	14.754%	14.754%
M. Jean-Gabriel Arqueros, Genève	9.732%	3.114%
MB Primoris Limited, Stans	6.338%	6.338%
M. Davide Savoino, Lugano	5.889%	5.889%
M. Cédric Anker, Genève	5.000%	5.000%

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 17 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2017 : 18 personnes). Au 31 décembre 2018, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 88.89 % (au 31 décembre 2017 : 90.05 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

Concernant les participations indirectes de plus de 5%, voir également note 3.4 ci-après.

#### 3.4 Participation du Conseil d'administration

	Nombre d'actions au 31.12.2018	Nombre d'actions au 31.12.2017
<b>Conseil d'administration</b>		
M. Massimo Esposito, Président <sup>(1)</sup>	3'790'168	3'790'168
M. Marco J. Netzer, Vice-président	-	465'608
M. Jean-Gabriel Arqueros, Administrateur (dès le 11.06.2018)	2'500'000	800'000
M. Allan J. Myers, Administrateur <sup>(2)</sup>		
M. Gustav Stenbolt, Administrateur <sup>(3)</sup>		

(1) M. Massimo Esposito détient également indirectement 68.84 % (au 31 décembre 2017 : 68.84 %) de Immpart financement SA, qui détient elle-même 1'184'321 actions nominatives de Norinvest Holding SA. M. Massimo Esposito détient également directement 77.33 % (au 31 décembre 2017 : 77.33 %) de Timea Holding SA, qui détient elle-même 49'792 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

(2) M. Allan J. Myers détient 46.67 % (au 31 décembre 2017 : 46.67 %) de MB Primoris Limited, Stans qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

(3) M. Gustav Stenbolt détient indirectement, au travers de Tidesea AG, Fribourg/Suisse, MCG Holding SA, Baar/Suisse et Valartis Group AG, Fribourg/Suisse, 40.26 % (au 31 décembre 2017 : 29.97 %) du capital de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Il n'existe aucun droit de conversion ou d'option en faveur des membres du Conseil d'administration.

#### 3.5 Événements importants survenus après la date du bilan

Il n'existe aucun événement important survenu après la date du bilan et ayant un impact sur les valeurs comptables des actifs et passifs présentés ou devant être publiés dans ces états financiers.

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018



**KPMG SA**

**Financial Services Suisse romande**

111 Rue de Lyon  
CH-1203 Genève

Case postale 347  
CH-1211 Genève 13

Téléphone +41 58 249 25 15

Téléfax +41 58 249 25 13

Internet [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch)

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

**NORINVEST HOLDING SA, Genève**

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de NORINVEST HOLDING SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 54 à 60 du Rapport Annuel) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 (suite)



**NORINVEST HOLDING SA, Genève**  
Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels  
à l'Assemblée générale

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Kévin Müller  
Expert-réviseur agréé

Genève, le 18 avril 2019

Annexe :

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



**Norinvest Holding SA**  
Case postale 315  
CH - 1211 Genève 12  
Avenue de Miremont 20

Tél. +41 (0)58 218 60 80  
Fax +41 (0)58 218 60 88  
info@norinvest.ch  
www.norinvest.ch